



Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre
Et de la Protection des Enfants

Cellule de Suivi Opérationnel des
Programmes de Lutte contre la Pauvreté



*Au service
des peuples
et des nations*



**PROGRAMME D'APPUI A L'EMERGENCE DE
FAMILLES PRODUCTIVES ET A L'INSERTION
DES JEUNES POUR UNE CROISSANCE
ECONOMIQUE INCLUSIVE DURABLE**

(PAEFP/IJ)

DAP

Juin 2019

Table des matières

I. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	4
1.1. <i>Contexte Global</i>	4
1.2. <i>Contexte spécifique de la Protection Sociale et de l'emploi des jeunes</i>	4
1.3. <i>Justification</i>	5
1.4. <i>Principaux Résultats obtenus/acquis et bonnes pratiques</i>	6
II. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE.....	7
III. RESULTATS ET PARTENARIATS.....	9
3.1. <i>Objectif général</i>	9
3.2. <i>Composantes et Produits</i>	9
3.3. <i>Zones d'intervention</i>	10
3.4. <i>Cibles du Programme</i>	10
3.5. <i>Partenariats</i>	10
3.6. <i>Ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés</i>	10
3.7. <i>Risques et hypothèses</i>	11
3.8. <i>Implication des parties prenantes</i>	12
3.9. <i>Coopération Sud-Sud et triangulaire</i>	12
3.10. <i>Connaissances</i>	12
3.11. <i>Durabilité et amplification</i>	13
IV. GESTION DU PROGRAMME.....	14
4.1. <i>Coût efficacité et productivité</i>	14
4.2. <i>Évaluation socio-économique</i>	14
4.3. <i>Évaluation environnementale</i>	15
4.4. <i>Critère de rentabilité et impacts sur les bénéficiaires</i>	16
4.5. <i>L'intégration de la dimension genre dans le Programme</i>	16
V. CADRE DE RESULTATS.....	18
VI. SUIVI ET EVALUATION.....	29
5.1. <i>Plan de suivi</i>	29
5.2. <i>Plan d'évaluation</i>	31
VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL.....	32
VIII. MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION.....	45
6.1. <i>Ancrage du Programme</i>	45
6.2. <i>Pilotage du Programmé</i>	45
IX. CADRE JURIDIQUE.....	47
X. GESTION DES RISQUES.....	47
XI. ANNEXES.....	48

Intitulé du projet : Programme d'Appui à l'Emergence des Familles Productives et à l'Insertion des Jeunes pour une croissance économique inclusive durable (PAEFP/IJ)

Numéro du projet : 00115091

Agence de coopération et de coordination gouvernementale : Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération (Signataire des DAP) /Ministère des Finances et du Budget (Responsable de la mise en œuvre).

Agence d'exécution et d'implémentation gouvernementale : Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (CSO-PLCP).

Parties Responsables : CSO-PLCP ; DFGV ; DDC ; BOS ; UCSPE ; DGPSN ; ANDS ; DGPPE ; DCEF ; DP ; DPGV/MSAS ; UAEL ; CONGAD ; COLUPAS ; Services techniques Régionaux et PTF concernés

Zones d'intervention :

Famille Productive : Matam, Louga, Saint Louis, Fatick et Thiès.

Insertion : Matam, Saint Louis, Louga, Kaolack, Fatick, Kaffrine, Thiès, Diourbel et Dakar (départements de Pikine, Guédiawaye et Rufisque)

Date de démarrage : 01 Juin 2019 **Date d'achèvement :** 31 Mai 2024 **Date de réunion du CLEP :** 25/06/2019

Durée : 5 ans

Description succincte

Le Programme vise à identifier et à renforcer le potentiel d'initiatives et des capacités productives des ménages pauvres en vue de leur contribution à l'émergence économique inclusive du pays dans une perspective de développement humain durable.

Plus spécifiquement, *au niveau opérationnel*, les appuis du programme seront centrés sur le renforcement des capacités productives des ménages pauvres avec un accent particulier sur le ciblage ; le renforcement des capacités techniques, technologiques et managériales des porteurs d'initiatives ; l'accès des ménages pauvres aux actifs économiques et aux opportunités d'emplois et de revenus ; l'amélioration de l'accès desdits ménages aux infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale dans les chaînes de valeurs productives ainsi qu'aux services sociaux de base. A cet effet, le ciblage des ménages pauvres contribuera à consolider et à renforcer le Registre national unique (RNU).

Par ailleurs, le programme se propose de consolider le partenariat déjà existant entre le BIT, l'ONUDI et le PNUD afin d'améliorer, de renforcer et d'élargir le dispositif du fonds d'insertion des jeunes sortants de l'ETFPA dans les zones de concentration du PIC IV. Tout en capitalisant sur les résultats et bonnes pratiques enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du PRODES/PNUD, il vise à promouvoir l'employabilité et l'insertion des jeunes (garçons et filles) dans les chaînes de valeurs productives porteuses de croissance avec une meilleure implication des familles et un accompagnement technique de proximité à travers les Plateformes techniques opérationnelles (PTO) et les Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC).

Au niveau stratégique, le programme contribuera au renforcement du dispositif institutionnel et communautaire de l'Initiative Nationale de Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS) ; au renforcement des capacités de pilotage stratégique et de mise en œuvre du PSE au niveau sectoriel (MFFGPE) pour une croissance économique et l'inclusion sociale des ménages pauvres, ainsi qu'aux systèmes nationaux de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages pour un développement humain durable. Il s'agira ainsi de soutenir le *Plan Sénégal Emergent (PSE)* à travers les moteurs de croissance et d'inclusion sociale identifiés dont notamment l'agriculture commerciale articulée à l'exploitation familiale, le Programme de filets sociaux (PNBSF, PCMU, INPS ...) etc.

Effet contribuant (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) :

Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre² :

Produit 1.2: Les capacités techniques, technologiques et managériales des porteurs /euses d'initiatives sont identifiées et renforcées ;

Produit 1.3: L'accès des ménages pauvres principalement dirigés par les femmes aux actifs économiques et aux opportunités d'emplois et de revenus est amélioré ;

Produit 1.4: Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont identifiées et mis en place au profit des ménages pauvres particulièrement ceux dirigés par des femmes ;




Produit 1.5: L'accès des ménages pauvres aux services sociaux de base fonctionnels est amélioré ;

Produit 2.1: Un dispositif de financement destiné aux jeunes (filles et garçons) porteurs de projets de création d'entreprise est défini et opérationnel ;

Produit 2.2: Les capacités des promoteurs/trices et des acteurs de l'insertion sont renforcées ;

Total des ressources nécessaires :	6 705 859 167 F CFA soit 11 561 826 USD au taux de 580F CFA	
Total des ressources allouées :	Donateurs :	
	TRAC du PNUD :	1 639 859 167 F CFA soit 2 827 343 USD
	A rechercher (Autres partenaires)	3 566 000 000 F CFA Soit 6 148 276 USD
	Gouvernement :	1 500 000 000 F CFA soit 2 586 207 USD
	Apports en nature :	Locaux fonctionnels
À financer :	6 705 859 167 F CFA soit 11 561 826 USD	

Approuvé par (signatures):

Gouvernement	PNUD	Partenaires de mise en œuvre
 Nom en capitales : SAMANTA DIOP DIENG	 Nom en capitales : OUSMANE KA	 Nom en capitales : OUSMANE KA Coordonnateur National
Date : 08 AOUT 2019	Date : 08 AOUT 2019	Date : 08 AOUT 2019

Ministère de l'Économie,
du Plan et de la Coopération
Le Ministre

Amadou HOTT

17 9 AOUT 2019

I. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

1.1. Contexte Global

La population du Sénégal s'élève à 15,2 millions d'habitants en 2017 et se caractérise par une forte proportion de jeunes. Près de deux sénégalais sur trois ont moins de 25 ans. Le taux de dépendance, défini comme la part des jeunes de moins de 15 ans et des adultes de plus de 64 ans par rapport à la population en âge de travailler (15-64 ans), est de 83,7 %, et constitue un poids très important pour la population active (Source ANDS).

Selon l'Enquête de Suivi de la Pauvreté 2011 (ESP II), le nombre de ménages au Sénégal est estimé à **1 499 943** dont près de **35%** de ménages pauvres (environ 525 000 ménages) avec une incidence de la pauvreté monétaire estimée à **46,7%** (environ 6 000 000 de personnes) avec **57,1%** en zone rurale contre **41,2%** en zones urbaines et **26,1%** à Dakar. Il est également apparu que **27,4 %** des ménages sont dirigés par des femmes et que la taille moyenne des ménages est de 9 personnes (Source ANDS).

Selon l'enquête sur l'emploi réalisée au deuxième trimestre 2017 par l'ANSD, le **taux de chômage** se situe en moyenne à **15,63%**, légèrement plus élevé en milieu urbain qu'en zone rurale. Il touche davantage les femmes (22,5%) que les hommes (9,5%).

Le **sous-emploi** représente **32% de la population active** et rend plus forte la tentation à l'exode rural et à l'émigration clandestine des jeunes en âge de travailler.

Dans le souci de favoriser l'accélération de l'atteinte d'une croissance économique inclusive et durable, le gouvernement avec l'appui de toutes les parties prenantes (administration, société civile, secteur privé, PTF, experts de la diaspora, etc.) a élaboré le Plan *Sénégal Emergent (PSE)* qui constitue l'unique référentiel de la politique économique et sociale à travers les trois (03) piliers ci-après : (i) **Transformation structurelle de l'économie et croissance** ; (ii) **Capital humain, protection sociale et développement durable** ; (iii) **Gouvernance, institutions, paix et sécurité**.

1.2. Contexte spécifique de la Protection Sociale et de l'emploi des jeunes

Les différentes études menées ces dernières années sur les processus de mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté ont permis de mettre au point les limites conceptuelles, structurelles et opérationnelles des initiatives développées dans ce domaine. Ces études ont abouti à l'exigence de renouveler les perspectives dans l'approche des questions de pauvreté et, par conséquent, à une révision des stratégies et méthodologies qui les sous-tendent. Cette exigence est d'autant plus forte que la survenance de crises cycliques se traduit de plus en plus au niveau familial par une accumulation des risques de basculement des catégories les plus vulnérables dans l'extrême pauvreté.

La protection sociale est au centre des politiques publiques du Gouvernement du Sénégal en matière de lutte contre la pauvreté. Elle constitue un facteur de résilience et d'opportunités qui permet d'assurer un minimum de bien être aux individus en luttant contre l'insuffisance monétaire, l'exclusion sociale, la discrimination et les risques de vie. Elle joue ainsi un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, favorise la croissance inclusive et soutient la cohésion sociale et la stabilité.

Le Gouvernement du Sénégal a élaboré à cet effet la Stratégie Nationale de Protection Sociale (*SNPS, 2005-2015*) révisée en 2016, bâtie sur le cycle de vie (*2016-2035*) qui consolide et renforce l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS). Cette initiative promeut l'émergence des *familles productives* communément appelée *Suxxali Jaboot*.

La structure de la pauvreté et de la protection sociale se reflète également au niveau du chômage et de l'emploi des jeunes. Les contraintes que rencontrent les jeunes pour trouver un emploi sont liés à leur faible employabilité causée par le manque d'expérience, de formation qualifiante, de compétences professionnelles, de financement, et à l'insuffisance d'accès à l'information sur les opportunités d'emploi.

L'avènement du plan Sénégal Emergent (PSE) à travers ses différents moteurs de croissance économique et d'inclusion sociale constitue une opportunité pour l'Emergence de familles productives au Sénégal prenant en compte l'équité et l'égalité de genre.

1.3. Justification

Au Sénégal, depuis 2012, les progrès notés dans les différents secteurs d'activités n'ont pas permis d'induire un taux de croissance à deux chiffres nécessaires à l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté. De plus, la faible couverture d'assurance santé des populations et des mécanismes de protection sociale restent un des facteurs limitant de la baisse de l'incidence de la pauvreté. En effet, l'insuffisance de la couverture sociale des groupes vulnérables ne permet pas de les protéger contre les risques sociaux (maladies, accidents, perte d'emplois...).

Les familles et plus spécifiquement les ménages les plus vulnérables évoluent donc dans un environnement socio-économique caractérisé par une complexité des problématiques de développement. Les faibles progrès au plan social et économique remettent ainsi en question l'efficacité des politiques de développement qui, force est de reconnaître, n'ont pas permis de mettre le pays sur les rampes de l'émergence. Elles remettent aussi en cause les capacités de mise en œuvre des politiques par les acteurs et posent toute la problématique de la pertinence des choix stratégiques et des approches en matière de réduction de la pauvreté des ménages.

Dans cette perspective, les défis des politiques publiques consistent à: (i) redistribuer la richesse aux plus pauvres et aux plus vulnérables, avec un impact immédiat sur la réduction de la pauvreté et de l'inégalité ;(ii) pallier aux insuffisances des marchés du crédit, en offrant aux ménages des opportunités d'investissement tant dans le capital humain de leurs enfants que dans la génération de revenus des adultes actifs de la famille ; (iii) aider les ménages à gérer les risques et à éviter les pertes irréversibles de capital humain (Education, santé) afin de préserver les actifs tant familiaux que professionnels des ménages ; (iv) permettre aux gouvernements de faire des choix en faveur de l'efficacité de la croissance afin d'atteindre tous les objectifs de redistribution qu'une société s'est fixée ; (v) concevoir un modèle de ciblage pertinent des bénéficiaires ainsi qu'une stratégie d'autonomisation socio-économique de ces derniers afin d'éviter leur maintien dans la pauvreté et la transmission intergénérationnelle de celle-ci.

L'émergence des familles productives et l'insertion des jeunes (filles et garçons) constituent ainsi des enjeux stratégiques majeurs dans le cadre de la politique de développement économique et social du Sénégal. Elles traduisent une approche de protection sociale par la croissance économique inclusive et se veut une réponse à la pauvreté et au sous-développement.

Pour le Ministère en charge du développement social, il s'agit de bâtir à partir des familles les fondements de l'émergence économique et sociale par la libération des énergies des femmes, des jeunes, la consolidation des équilibres sociétaux et la valorisation du potentiel d'initiatives et de capacités productives des familles, considérée non plus comme le centre de la vie sociale mais plutôt comme un acteur au cœur du processus de développement économique.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE) et conformément aux orientations de la ***nouvelle Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS2) compte agir sur le levier autonomisation économique en vue de promouvoir l'émergence de familles productives aptes à contribuer à une croissance économique inclusive et durable.*** Il s'agit, en effet, en plus de l'allocation de Bourse de Sécurité Familiale, ***de soutenir davantage les ménages ciblés dans l'accès au financement pour renforcer leurs initiatives et potentiels productifs à travers l'allocation de Bourses Economiques.***

Par ailleurs, le cadre de partenariat entre le PNUD et le Grand - duché de Luxembourg, illustration parfaite d'une volonté partagée de mettre en œuvre les principes directeurs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement avait permis de mettre en place à travers une plateforme de recherche de cohérence stratégique et opérationnelle dans une même zone de concentration géographique de leurs interventions, un dispositif innovant d'insertion des jeunes sortants des centres de formation professionnelle et technique soutenu par d'autres agences du SNU que sont le BIT et l'ONUDI.

Le présent programme contribuera aussi à consolider les acquis du PRODES à travers le partenariat déjà établi entre le BIT, l'ONUDI et le PNUD afin ***d'améliorer, de renforcer et d'élargir le dispositif du fonds d'insertion des jeunes sortants de l'ETFPA*** dans les zones de concentration opérationnelle du PIC4.

1.4. Principaux Résultats obtenus/acquis et bonnes pratiques

Le partenariat entre le Gouvernement du Sénégal, le PNUD et le Grand-Duché de Luxembourg à travers le PRODES a permis d'enregistrer d'importants résultats parmi lesquels :

- la promotion des initiatives de développement économique et local à travers un processus itératif de ciblage des projets, de leurs promoteurs, d'évaluation desdits projets, de sélection, de formulation ou reformulation, d'accompagnement et de formation avant la mise en placement des fonds. Cet exercice a permis la création de ***364 MPE et la formation de 570 femmes et jeunes*** promoteurs dans différents modules que sont: la gestion administrative et financière, les techniques de production, de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles ainsi que les filières élevage (pisciculture, aviculture) ;
- l'appui à la formulation de projets innovants dans les secteurs à fort coefficient d'emplois et de revenus dans la région de Louga dont notamment : i) le projet de développement d'une plateforme d'emplois verts ; ii) le projet de valorisation des déchets plastiques ; iii) le projet de valorisation de la filière citron ;

- au titre de l'identification et du financement des initiatives communautaires des femmes et des jeunes, un fonds de développement local (FDL3) dans les quartiers et villages ciblés a été mis en place et a permis de générer un système de crédit revolving d'un montant cumulé (PRP et PRODES) **de 314 525 000 FCFA au profit d'environ 6500 femmes** dans la zone de concentration pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus. A date échu, le montant des remboursements se chiffre à **268 758 649 FCFA, soit 85,45%** du montant initial ;
- le **Financement de 174 MPE pour 1072 emplois directs (426) et indirects (646) créés pour un montant décaissé de 348 198 904 F CFA**. Ces MPE participent à la création de richesse dans les localités de la zone de concentration opérationnelle (ZCO) ;
- dans le cadre de l'élargissement du dispositif d'insertion des jeunes de l'ETFP aux structures de formation non conventionnelles, le programme a procédé au renforcement du financement du **Daara de Guéoul pour le volet aviculture, après les investissements déjà réalisés dans les domaines du maraîchage, de l'embouche bovine et de la couture**. De même dans une perspective de modernisation par l'introduction de l'apprentissage de métiers pour la lutte contre la mendicité, **le Daara de Nawel construit par le programme a bénéficié d'un financement pour son projet maraîcher**. Ce projet a permis de réaliser des activités génératrices de revenus dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage **d'environ 80 jeunes talibés** en les initiant aux techniques de maraîchage ;
- concernant la mise en œuvre de l'INPS à travers son volet **Protection Sociale Adaptative**, un dispositif de ciblage géographique, communautaire et catégoriel a été conçu, testé et modélisé par la CSO-PLCP grâce au financement du PRODES/PNUD et cela suite aux deux études stratégiques sur **« structures familiales et pauvreté » d'une part et d'autre part sur « transmission intergénérationnelle de la pauvreté »** réalisées en partenariat avec le **LARTES**, dans l'axe nord (Louga, Saint Louis et Matam). Ce processus a permis de développer un projet pilote de transferts monétaires communément appelé **« Bourses Economiques »** au profit de **206 ménages pauvres dans sa phase test à Linguère et à Ranérou** ;
- la création et le développement d'un dispositif institutionnel et communautaire constitué des **Plateformes Techniques Opérationnelles (PTO) et des Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC)** pour l'accompagnement des femmes, des jeunes, des familles et des groupes vulnérables dans leur processus **d'autonomisation socio-économique**.

II. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

La stratégie de mise en œuvre du programme repose sur les principes d'équité et d'égalité de genre, de célérité, de responsabilisation, de subsidiarité et d'efficacité. La démarche sera basée sur la proximité, la participation, le faire faire et le partenariat.

Au niveau opérationnel, le programme se propose d'accompagner la Délégation Générale à la Protection Sociale et la Solidarité Nationale à travers le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF), en agissant sur le **levier autonomisation en vue de promouvoir l'émergence de familles productives aptes à contribuer à une croissance économique inclusive**. Il s'agit, en effet, en plus de l'allocation de la bourse de sécurité sociale de soutenir davantage les ménages ciblés dans l'accès aux actifs économiques (**bourses économiques**) **afin de renforcer leurs capacités et potentiels productifs**. A ce propos, la stratégie consiste à **concentrer les bourses (bourse sociale et économique) au sein des mêmes ménages ciblés**.

Cette stratégie de mise en œuvre repose sur les étapes ci-après: (i) l'identification des ménages pauvres bénéficiaires de bourses de sécurité familiale, en partenariat avec les acteurs locaux sur la base du Registre National Unique (RNU). Des études complémentaires permettront de définir leurs besoins en termes d'accompagnement, de renforcement des capacités et de financement de leurs projets ; (ii) le renforcement des capacités techniques et Managériales par l'organisation de sessions de formation pratiques au profit des femmes, des jeunes porteurs de projets; (iii) le transfert de filets sociaux (bourses économiques) et actifs économiques à travers la mise en place d'un fonds de soutien aux ménages pauvres afin d'assurer leur inclusion productive;

Dans le cadre de l'insertion des jeunes, il s'agira de *consolider et de renforcer les acquis du dispositif financier du volet insertion du PIC 3 exécuté par le PRODES/PNUD* pour le financement des projets de création d'entreprises des jeunes (G/F) issus du système d'enseignement technique et professionnel et du secteur non formel.

Dans le souci de favoriser la création d'opportunité d'emplois et de revenus en faveur des jeunes (G/F), le fonds d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP à travers ORABANK et les SFD de proximité sera maintenu et renforcé.

De même, la stratégie de **pérennisation de l'insertion** reposera sur le renforcement du dispositif technique à travers un suivi rapproché des cellules d'insertions des centres de formation professionnelle et l'accompagnement technique des jeunes (G/F) issus du système de l'ETFP ayant bénéficié de financements. De plus, le dispositif financier mis en place et qui intègre un système de crédit revolving avec une perspective de transfert de responsabilité aux jeunes, constitue un moyen de pérennisation nonobstant la qualité de la clientèle future pour les banques.

Un accent particulier sera aussi mis sur l'identification des filières porteuses de création de richesse et de valeur ajoutée économique notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la transformation de produits, contribuant ainsi à la mise en œuvre du PSE.

Au niveau stratégique, la démarche consiste à appuyer les partenaires institutionnels à s'approprier le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour une meilleure mise en œuvre des projets/programmes. A ce titre, le programme, en partenariat avec le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (BOS) et la Direction Générale de la Planification et des Etudes Economiques (DGPPE), l'ANSD, l'OPCV... organisera des ateliers de vulgarisation du PSE, de renforcement des capacités des sectoriels et autres partenaires institutionnels dans la planification, la coordination et le suivi évaluation des politiques publiques.

Par ailleurs, le programme compte appuyer le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants pour l'appropriation du PSE et sa mise en œuvre. Il s'agira de renforcer les capacités des différentes structures du Ministère dans l'élaboration, la mise en œuvre des projets et des programmes et la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation efficace basé sur la gestion axée sur les résultats.

III. RESULTATS ET PARTENARIATS

3.1. Objectif général

L'objectif Général du Programme est de contribuer à la mise en œuvre et au suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers le renforcement des capacités productives des ménages pauvres et l'insertion des jeunes, pour une croissance économique inclusive et durable.

3.2. Composantes et Produits

L'objectif général est décliné autour des 3 composantes et des 11 produits ci-après :

Composante 1 : Renforcement des capacités productives des ménages pauvres

Produit 1.1: Des mécanismes et procédures de ciblage des ménages productifs sont mis en place et rendus fonctionnels ;

Produit 1.2: Les capacités techniques, technologiques et managériales des porteurs /euses d'initiatives sont identifiées et renforcées ;

Produit 1.3: L'accès des ménages pauvres principalement dirigés par les femmes aux actifs économiques et aux opportunités d'emplois et de revenus est amélioré ;

Produit 1.4: Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont identifiés et mis en place au profit des ménages pauvres particulièrement ceux dirigés par des femmes ;

Produit 1.5: L'accès des ménages pauvres aux services sociaux de base fonctionnels est amélioré ;

Composante 2 : Employabilité et Insertion des jeunes sortants de l'ETFPA

Produit 2.1: Un dispositif de financement destiné aux jeunes (filles et garçons) porteurs de projets de création d'entreprise est défini et opérationnel ;

Produit 2.2: Les capacités des promoteurs/trices et des acteurs de l'insertion sont renforcées;

Produit 2.3: Le système de gestion, d'information, de communication et de suivi évaluation du fonds d'insertion est consolidé.

Composante 3 : Renforcement du pilotage stratégique et des systèmes nationaux de suivi-évaluation des ménages pauvres

Produit 3.1: Les capacités de pilotage stratégique et de mise en œuvre du PSE au niveau sectoriel sont renforcées pour une croissance économique et l'inclusion sociale des ménages pauvres au niveau national et local ;

Produit 3.2: Les systèmes de suivi de la pauvreté et du Développement Humain sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local ;

Produit 3.3: La coordination, la gestion et le suivi évaluation du programme sont assurés

3.3. Zones d'intervention

Tenant compte de la volonté d'accompagner le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF), le PAEFP devra intervenir dans toutes les régions du Sénégal. Pour un souci d'efficacité et de rationalité, le choix de la zone d'intervention portera dans un premier temps sur les régions dont l'indice de pauvreté est assez élevé à l'exception de la région de Ziguinchor qui bénéficie déjà d'un important programme de développement spécial.

Par ailleurs, sur la base de la combinaison de plusieurs facteurs liés à la vulnérabilité, le poids démographique, l'existence de potentiels d'initiatives et de capacités d'autonomisation des ménages, des femmes et des jeunes, la nécessité de consolider et de renforcer les acquis enregistrés dans le secteur du développement social de manière générale.

Globalement, le programme interviendra pour :

- **Famille Productive** : Matam, Louga, Saint Louis, Fatick et Thiès.
- **Insertion** : Matam, Saint Louis, Louga, Kaolack, Fatick, Kaffrine, Thiès, Diourbel et Dakar (départements de Pikine, Guédiawaye et Rufisque)

3.4. Cibles du Programme

Un ciblage des communautés de base (villages et quartiers) et des ménages sera élaboré, sur la base d'indicateurs relatifs à la situation de vulnérabilité des groupes cibles, avec comme base le registre unique unifié géré par la Délégation à la Protection Sociale et à La Solidarité Nationale (DGPSN). Il s'agira pour :

- **Famille Productive** : Ménages pauvres bénéficiaires de bourses de sécurité familiale (femmes et jeunes porteurs de projets)
- **Insertion** : Les jeunes (G/F) issus des centres de formation conventionnelle et non conventionnelle

3.5. Partenariats

Au titre de la concertation entre les partenaires financiers, le programme d'appui fera l'objet d'une Réunion Tripartite annuelle présidée par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération. Participeront à la Tripartite les représentants dudit ministère, du Ministère des Finances et du Budget, du Ministère en charge du Développement Social, du Ministère en charge de la formation professionnelle et de l'emploi, du PNUD, des partenaires financiers et techniques (Grand-Duché de Luxembourg, ONUDI, BIT...).

3.6. Ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés

Les ressources nécessaires pour une bonne mise en œuvre du programme sont estimées à : **6 705 859 167 F CFA soit 11,561,826 \$ US**, réparties ainsi qu'il suit :

- **PNUD/TRAC** : 1 639 859 167 F CFA, soit 2,827,343 \$ US
- **Autres partenaires** : 3 566 000 000 F CFA, Soit 6,148,276 \$ US
- **Gouvernement** : 1 500 000 000 F CFA, soit 2,586,207 \$ US

Le programme sera mis en œuvre selon la modalité Exécution Nationale-NEX et la gestion axée sur les résultats. Un accent particulier sera mis sur les accords de cofinancement.

Pour la gestion des fonds, le Ministère en charge des finances ouvrira un compte bancaire au nom du programme pour chaque fonds avec deux cosignataires (Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion et le Responsable Administratif et Financier). Le transfert des ressources se fait sous forme d'avances de fonds, ceci en conformité avec le Plan Annuel de Travail approuvé par le Comité National de Pilotage.

Le programme produira des rapports d'activités, des rapports financiers qu'accompagneront les pièces justificatives des dépenses encourues pour l'année. Ces documents seront transmis à la Direction des Opérations et des Ordonnements qui procédera à la vérification des justificatifs des dépenses, à l'approbation de la demande d'avance de fonds et à son instruction à l'adresse du PTF sous la signature de l'Ordonnateur National Délégué.

Un Manuel de procédures administratives, financières et comptables et un manuel opérationnel seront élaborés pour la mise en œuvre et le fonctionnement du Programme.

3.7. Risques et hypothèses

La mise en œuvre du programme pourrait être confrontée aux risques ci-après énoncés et pour lesquels les dispositions de mitigation des conséquences sont identifiées :

- L'instabilité institutionnelle et l'insuffisance dans la coordination globale, par la partie nationale, des différents programmes/projets de développement. L'ancrage institutionnel du programme au Ministère en charge du développement social à travers la CSO/PLCP constitue un facteur stabilisateur et un bénéfice pour la capitalisation, la modélisation, la répliquabilité et la pérennité des acquis enregistrés ;
- le retard dans la mise à disposition des ressources financières. Les visites conjointes permettront de faire un suivi/contrôle de proximité pour réduire les délais d'instruction des demandes ;
- Une faible mobilisation des financements additionnels peut constituer un risque pour l'atteinte des objectifs visés. Toutefois les initiatives en cours du PNUD (table ronde des bailleurs, diversification des partenaires et attractivité des enjeux du Programme, les résultats du groupe consultatif) peuvent constituer des mesures de mitigation appropriées;
- la faible réactivité des partenaires de réalisation. Le DISEC qui sera mis en place et partagé avec les différents acteurs concernés permettra un suivi rigoureux des actions planifiées. De plus, la concertation entre acteurs à travers l'organisation des comités ad hoc permettra de lever les contraintes liées à la faible réactivité des partenaires de réalisation.

3.8. Implication des parties prenantes

Au regard du mode opératoire du programme, à savoir le faire-faire, il peut être fait recours à des consultants, cabinets d'études et opérateurs d'appui spécialisés dans les différents enjeux ciblés.

Au niveau stratégique, un Comité Scientifique (CS) sera aussi mis en place. Il sera composé par l'ensemble des acteurs travaillant sur les questions en lien avec le bien être familiale, la protection sociale, l'emploi des femmes et des jeunes et le développement économique. Présidé par la CSO /PLCP, le CS est composé par les représentants des Directions de la Famille, de l'Equité et du Genre, de l'Entrepreneuriat Féminin, de l'Action Sociale, de l'agriculture, de la jeunesse, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'artisanat, du développement communautaire, du BOS, du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale, des instituts de recherche (ISRA, ITA etc.), des agences nationales spécialisées (ANIDA, ANRSA, ADEPME, ANA etc.) et des organisations de la société civile.

Au niveau opérationnel, les animateurs régionaux points focaux du programme s'appuieront sur les plateformes techniques opérationnelles (PTO) au niveau régional et départemental pour la mise en œuvre des activités. Elles sont composées par les autorités administratives, les services du développement communautaire, de l'action sociale, les services de l'appui au développement local, les Centres départementaux d'assistance à la Femme (CEDAF), les ARD, les ONG, les projets et programmes intervenant sur les problématiques de développement social. Elles s'appuient au niveau local sur un dispositif communautaire constitué par les conseils de quartier, les APDC et les personnes ressources.

3.9. Coopération Sud-Sud et triangulaire

Le programme avec l'assistance technique du PNUD se propose d'identifier des pays ou institutions de recherche-action et de formation présentant des expériences avérées, capitalisées et modélisées dans les domaines d'intervention ciblés ou sur des enjeux stratégiques majeurs de développement pour mieux maximiser ses performances à travers des accords de partenariat (voyages d'études, colloques, séminaires, ateliers etc...).

De plus, des initiatives similaires seront développées à travers des alliances et partenariats avec des pays et institutions du nord (Italie, Luxembourg).

3.10. Connaissances

Une stratégie de communication prenant en compte les axes d'intervention ciblés, les enjeux stratégiques du secteur, du PNUD et de la coopération luxembourgeoise sera élaborée dès le démarrage du programme afin d'assurer la visibilité des actions réalisées ainsi qu'une meilleure appropriation dudit programme par les différentes parties prenantes.

La mise en œuvre de cette stratégie sera bâtie sur la production de supports de communication (plaquettes, flyers, films etc...) et sur des exercices de capitalisation des expériences, bonnes pratiques et leçons apprises, la gestion des Savoirs, la valorisation du Centre de Ressources Documentaires du secteur développement social logé à la CSO-PLCP.

3.11. Durabilité et amplification

Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des acteurs et des partenaires institutionnels au niveau national et local, en matière de formulation, de coordination, de suivi-évaluation de projets et programmes. En outre, il s'agira de renforcer les instruments d'appui stratégique à la formulation et au suivi des politiques pro-pauvres et de genre à travers la mise en œuvre de l'Observatoire de suivi de la pauvreté.

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre du programme sera bâtie sur un dispositif institutionnel et communautaire constitué des plateformes techniques opérationnelles (PTO) et des acteurs porteurs de dynamiques communautaires (APDC) pour une meilleure prise en charge des groupes vulnérables à travers leurs plans d'action. Ce dispositif se traduira par un appui technique et matériel aux services techniques déconcentrés directement impliqués dans la mise en œuvre du programme.

De même la stratégie de **pérennisation de l'insertion** des jeunes du Système de l'ETFPA conventionnel et non conventionnel reposera sur le renforcement du dispositif technique à travers un suivi rapproché des cellules d'insertion des centres de formation professionnelle et l'accompagnement technique des jeunes ayant bénéficié de financements. De plus, le dispositif financier mis en place et qui intègre un système de crédit revolving avec une perspective de transfert de responsabilité aux jeunes, constitue un moyen de pérennisation nonobstant la qualité de clientèle future pour les banques.

Les alliances « Programme/Collectivités territoriales /Services déconcentrés/société civile » seront déterminantes et se matérialiseront à travers la signature de conventions de partenariat pour la mise en œuvre des différents volets pour l'atteinte des ODD.

Dans le domaine des études stratégiques et de l'ingénierie sociale des partenariats seront développés avec les Universités (UCAD, UGB) et les Instituts ou structures spécialisées notamment avec le Laboratoire de Recherche des Transformations Economiques et Sociales de l'IFAN (LARTES) et l'Agence de Réalisation en Développement Social en Afrique (ARDES/Africa). Ces partenariats viseront les domaines de l'ingénierie sociale, du transfert de connaissances, du ciblage des groupes vulnérables et de la recherche action sur les dynamiques sociales et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Dans le cadre de la protection sociale des partenariats seront noués avec la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN), le Ministère de la Santé, ACMU, l'UNICEF, PAM, BIT, OMS (programme conjoint SNU sur la protection sociale).

IV. GESTION DU PROGRAMME

4.1. Coût efficacité et productivité

L'expérience de la bourse économique dans sa phase pilote mise en œuvre par le PRODES en tant que complément nécessaire à la bourse sociale contribue à la création d'emplois et de richesse.

C'est dans ce domaine que le Programme agira avec son avantage comparatif de faire sortir progressivement les populations les plus vulnérables, de la précarité et de l'extrême pauvreté. Dans cette mission, le PNUD travaillera avec les autres agences du SNU et PTF pour d'effectives complémentarités et synergies, pour une efficacité certaine dans l'atteinte des impacts sur un plus grand nombre de familles parmi les plus pauvres et les plus vulnérables.

Plus spécifiquement, la bourse économique favorise l'articulation entre une approche sociale basée sur la subvention et une approche entrepreneuriale fondée sur un meilleur accès aux opportunités d'emplois et de revenus à travers des filets sociaux adaptés.

C'est dans ce sens que le Programme procédera à une capitalisation de cette bonne pratique afin de la répliquer dans d'autres localités de la ZCO.

L'évaluation par la méthode coût avantage du programme par la DPN révèle **une rentabilité financière et économique avec une valeur actuelle nette (VAN) positive, un taux de rendement interne économique (TRIE supérieur à 30% et un ratio coût-avantage (RCA) supérieur à 1).**

L'analyse multicritères ressort ainsi l'éligibilité du programme du point de vue des critères sociaux et environnementaux.

4.2. Évaluation socio-économique

Le programme contribuera à l'autonomisation socio-économique de **2500 ménages**. La levée des barrières à l'investissement combinée aux appuis techniques et technologique du programme va particulièrement renforcer le pouvoir de décision des femmes rurales sur l'utilisation des ressources locales et leur participation au développement.

En plus de la contribution à l'équilibre des relations de pouvoir homme/femme, il est attendu de la mise en œuvre du programme, une diminution des effritements des cellules familiales, une réhabilitation effective des valeurs traditionnelles de solidarité et d'entraide à travers l'animation des réseaux de familles productives et une réduction des stéréotypes de genre et des pratiques d'exclusion sociales liées à l'appartenance de l'individu ou du ménage à une ethnie, à une caste ou à une classe de revenus. L'internalisation de la culture d'entreprise par les familles bénéficiaires contribuera à briser ces freins socioculturels et anthropologiques à l'autonomisation économique des ménages.

Par rapport aux moyens matériels et financiers qui seront déployés, **le PAEFPIJ envisage de créer 5205 emplois décents et durables dont 70 % de femmes et 30% de jeunes, dans les territoires d'intervention.**

La création d'unités de production, de transformation et de commercialisation, associée aux transferts de filets productifs aux ménages permettra de freiner l'exode des populations vers les grandes villes et de résorber le sous-emploi, estimé à 32% chez la population active.

L'insertion des femmes et des jeunes dans les créneaux porteurs à travers le soutien aux activités économiques et le développement des infrastructures articulé aux potentialités des territoires et les métiers du marché de l'emploi reste à ce titre une option pertinente du programme en matière de création d'emplois.

Le programme va aussi sécuriser les revenus des ménages grâce à l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base. En effet, la valorisation des capacités productives des familles ne peut être effective que si celles-ci accèdent aux services essentiels tels que l'assurance maladie, nécessaire à la sécurisation des revenus monétaires, l'éducation des enfants, l'eau potable, la formation technique et l'assainissement en milieu rural.

La contribution du programme à ce titre s'apprécie en termes de couverture géographique et de facilités financières pour renforcer l'accès des familles productives aux filets de sécurité sociaux.

Au total, l'intervention du PAEFP va concrètement : (i) hausser le taux d'assainissement en milieu rural ; (ii) systématiser dans ses appuis et ses conditionnalités, l'adhésion des 2500 ménages aux mutuelles de santé en relation avec l'Agence **Nationale de la Couverture Maladie Universelle (ANCMU)** et le **PNBSF** ; (iii) faciliter l'accès de ces ménages productifs ciblés dans les zones d'intervention à l'eau potable et à l'assainissement.

Ces différentes interventions convergées vers les familles productives induiront des impacts importants sur le bien être des ménages et permettront de libérer leur énergie et de créer, en définitive, les conditions optimales de leur pleine participation à l'émergence socio-économique du Sénégal.

4.3. Évaluation environnementale

Globalement, le programme ne présente pas d'impacts néfastes sur l'environnement (cf. fiche d'évaluation environnementale en annexe). Les types d'équipements et d'infrastructures prévus (fermes agricoles, case de santé, unité de production de biens économique etc.) n'entraîneront pas d'externalités négatives sur les écosystèmes et les ressources naturelles (eau, terre, air, pâturage etc.).

Toutefois, des mesures d'atténuation et de mitigation des impacts négatifs pourront être proposées en partenariat avec le Ministère de l'Environnement pour anticiper sur d'éventuels risques liés à la réalisation des ouvrages ou des projets.

4.4. Critère de rentabilité et impacts sur les bénéficiaires

Les transferts de bourses économiques au profit des ménages pauvres et la mise en place d'infrastructures et d'équipements de soutien à l'économie locale, de matériels et de technologies (magasins de stockage, plateformes multifonctionnelles, kits sous serre, goutte-à-goutte, fermes agricoles, rizerie, décortiqueuses de céréales, huilerie, etc.) dans les chaînes de valeur dans la perspective de valorisation des capacités productives des familles a comme conséquence directe une hausse des revenus des ménages, avec des implications positives sur les recettes budgétaires en raison d'une augmentation de l'assiette fiscale et notamment des ressources générées à travers la collecte de la TVA sur les biens de consommation.

L'évaluation de ces externalités pourra aboutir à une contribution prévisionnelle significative du PAEFP/IJ à la croissance économique par an et une baisse de l'indice sur les inégalités de genre. Elle laisse augurer donc un apport significatif du programme à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan Sénégal Emergent et les ODD.

Fortement arrimé aux objectifs et à l'esprit du PSE, *le PAEFP/IJ est conçu dans la perspective d'amorcer une croissance économique inclusive basée sur les forces productives à l'échelle familiale et communautaire.* La mise en œuvre du programme va engendrer une densification et une diversification du tissu socioéconomique, un renforcement de la stabilité et de la cohésion sociale grâce à une inclusion plus accrue des ménages pauvres dans les dynamiques de développement économique et social.

L'atteinte des impacts escomptés nécessitera, par ailleurs, un certain nombre de conditions de pérennisation des acquis du programme. Ces conditions incluent entre autres : (i) un transfert effectif des connaissances techniques et managériales aux familles productives ; (ii) une internalisation des bonnes pratiques du programme par les plateformes techniques opérationnelles et les réseaux de familles productives et ; (iii) l'implémentation d'un mécanisme durable de sécurisation des lignes de crédit du PAEFP/IJ à travers un partenariat solide avec les institutions financières.

4.5. L'intégration de la dimension genre dans le Programme

Le programme portera une attention particulière à l'intégration des groupes vulnérables en particulier des femmes et des jeunes, se fondant sur une analyse des rôles de chaque genre dans l'organisation sociale, les activités économiques et la distribution du travail, et sur la compréhension des contraintes et des barrières sociales qui déterminent le niveau d'accessibilité aux ressources de chaque genre. Il vise à établir l'égalité entre les hommes et les femmes sur l'accès aux ressources essentielles (capital, foncier, eau, connaissances et technologies), ce qui nécessite de privilégier les groupes défavorisés (femmes, jeunes, personnes sans terre, handicapés, hommes et femmes étant dans une situation de précarité) pour lesquels l'accès aux ressources est nettement inférieur et/ou limité en comparaison avec les autres groupes.

C'est dans ce cadre qu'il sera important d'intégrer les femmes et les groupes vulnérables dans tous les processus étant donné que ce sont les personnes les plus défavorisées par rapport à l'accès aux ressources. De ce fait, si certaines conditions préalables sont levées, le programme prévoit également de mettre en places des mesures complémentaires de protection sociale pour les groupes vulnérables marginalisés.

Ces mesures de protection sociale visent le renforcement des stratégies de soutien en faveur du développement social dans le cadre des investissements prévus par le programme. Il s'agira d'accompagner les groupes d'acteurs vulnérables (femmes, jeunes, producteurs.) et de promouvoir leurs initiatives afin qu'ils tirent davantage d'opportunités économiques qui leur sont offertes par l'amélioration de l'environnement de production. Ces mesures de protection sociale ou d'opportunités sociales pourraient englober entre autres, l'information et la communication pour renforcer les connaissances des ménages et des producteurs afin de sécuriser leurs produits agricoles, animales et aquacoles, leurs intrants ; et des infrastructures sociales de base (garderies d'enfants communautaires, dispensaires, maternité, adductions d'eau potable, etc).

L'intégration des aspects sociaux et genre sera assurée par l'équipe du Programme qui sera renforcée par l'expert(e) en Protection sociale et Genre, avec une assistance technique d'une institution ou cabinet expert(e) dans le domaine.

L'assistance technique se fera sur la base d'un protocole d'accord ou d'un contrat à travers la mise en œuvre d'activités pertinentes telles que la définition d'indicateurs, la réalisation d'études et de revue de l'intégration du genre dans les études techniques et le monitoring des performances de l'intégration du genre dans la mise en œuvre du programme durant les différentes étapes.

Au regard de la "nature pro-pauvre du programme, des résultats de l'analyse financière et économique (indicateurs de rentabilité positive significativement élevés) et contenu du bon score obtenu dans l'analyse multicritères 78% supérieure à 75% réalisée par la Direction de la Planification Nationale, la mise en œuvre du programme a été fortement recommandée par la DGPPE.

V. CADRE DE RESULTATS

Éléments de références des ODD : ODD1, ODD4, ODD5, ODD8, ODD17

Théorie de changement 3 : CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE

Effet2 : D'ici 2023, les populations, les plus vulnérables, notamment les femmes, bénéficient des opportunités économiques pour l'amélioration de leur sécurité alimentaire et la création de richesse:

Indicateur 2.1 : Nombre de personnes vivants dans l'insécurité alimentaire - Donnée de référence (2017) : 296 687 personnes - Cible : 125 000 personnes - Source des données : Enquêtes Nutrition (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition)

Indicateur 2.2 : Taux d'emplois - Donnée de référence (2016) : 37,7% - Cible : 48,7%. - Source des données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Indicateur 2.3 : Taux d'accès des Très Petites Moyennes Entreprises au financement - Donnée de référence (2017) : 15% - Cible : 35% - Source des données : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : Outcome 2 Accelerate structural transformations for sustainable development

Théorie de changement 4 : D'ici 2023, les populations sénégalaises les plus vulnérables bénéficient d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE ET PROTECTION SOCIALE

Effet 6 : D'ici 2023, les populations sénégalaises les plus vulnérables bénéficient d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires

Indicateur 6.1 : % d'individus ayant reçu des transferts et services par les programmes prioritaires /socle de protection sociale - Donnée de référence (2017) : 4% pour les enfants de moins de 18 ans couverts par le « socle national de protection sociale » défini dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale -Cible : 20% pour les enfants de moins de 18 ans couverts par le socle de protection sociale - Source des données : Enquête Démographique et de Santé continue

Indicateur 6.2 : % Population couverte par les programmes d'assurance maladie - Donnée de référence (2017) : à déterminer en décembre 2018 (Enquête Démographique et de Santé, 2017) - Cible : à déterminer en décembre 2018 - Source des données : Enquête Démographique et de Santé continue

Indicateur 6.3 : % d'hommes et de femmes qui souhaitent l'abandon de la pratique des MGF (National / Régions cibles) - Donnée de référence (2016) : Femmes 15-49 : 80,1%/ hommes 15-49 : 79,7% Cible : 85% national / + 10 points par régions prioritaires (Tambacounda, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Kédougou, Matam et Saint – Louis). - Source des données : Enquête Démographique et de Santé

Indicateur 6.4. Nombre des victimes de violences, abus et pratiques néfastes, ayant eu accès à un service de santé, un service social, une assistance psychosociale ou un service judiciaire - Donnée de référence (2016) : 2.000 enfants ; 3.450 Femmes Adultes - Cible : 12 000 enfants ; 5.000 femmes adultes - Source des données : Direction de la famille et de la protection de la famille et de la protection des groupes vulnérables

Indicateur 6.5 : Nombre de textes législatifs au niveau national harmonisés conformément aux standards internationaux et conventions internationales signées et ratifiés - Données de référence (2018) : 2 - Cible : 4 - Source des données : Direction de la famille et de la protection des groupes vulnérables

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : Outcome 2 Accelerate structural transformations for sustainable development

Intitulé et numéro Atlas du projet : 00115091

Composante 1: Renforcement des capacités productives des ménages

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	FINAL		
Produit 1.1: Des mécanismes et procédures de ciblage des ménages productifs sont mis en place et rendus fonctionnels	1.1.1. nombre de zones ciblées	Rapports de ciblage	3	2018	3	2	0	0	0	0	5	RNU, enquêtes (ANSD/OPCV, cabinet)
	1.1.2. nombre de ménages pauvres ciblés (B/E)	Rapports de ciblage	206	2018	250	750	750	500	250	250	2500	RNU, enquêtes (ANSD/OPCV, cabinet)
	1.1.3. nombre de ménages pauvres ciblés (B/E) enrôlés par le PNACMU	Rapports de ciblage	0	2018	250	750	750	500	250	250	2500	RNU, enquêtes (ANSD/OPCV, ACMU, cabinet)
	1.1.4. nombre de plateformes mis en place	Rapports d'activités	3	2018	3	2	0	0	0	0	5	RNU, enquêtes (ANSD/OPCV, cabinet)
	1.1.5. nombre d'acteurs institutionnels formés au niveau national et local (F/H)	Rapports de formation	180	2018	40	100	200	100	50	50	490	Décompte
	1.1.6. nombre d'acteurs locaux formés (APDC : F/H))	Rapports de formation	0	2018	0	75	75	75	75	75	300	Décompte

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)							MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	FINAL		
Produit 1.2: Les capacités techniques, technologiques et managériales des porteurs d'initiatives (585) sont identifiées et renforcées ;	1.2.1. nombre de jeunes porteurs d'initiative d'unités familiales ciblées (40%)	Rapports d'activités	0	2018	25	70	70	70	50	19	234	Décompte
	1.2.2. nombre de femmes porteurs d'initiatives d'unités familiales dans les zones ciblées (60%)	Rapports d'activités	0	2018	50	100	100	100	75	26	351	Décompte
	1.2.3. nombre de projets productifs formulés (types de projets) pour les ménages	Rapports d'activités	0	2018	75	170	170	170	125	45	585	Décompte
	1.2.4. nombre de ménages bénéficiaires de projets productifs renforcés	Rapports d'activités	0	2018	75	170	170	170	125	45	585	Décompte
	1.2.5. nombre de personnes (F) formées	Rapports de formation	0	2018	150	340	340	340	250	90	1170	Décompte
	1.2.6. nombre de sessions organisés	Rapports de formation	0	2018	8	17	17	17	11	5	58	Décompte
	1.2.7. nombre de visites d'échange organisées	Rapports d'activités	0	2018	0	1	1	1	1	1	4	Décompte

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année n	FINAL	
Produit 1.3: L'accès des ménages pauvres aux actifs économiques et aux opportunités d'emploi et de revenus est amélioré ;	1.3.1. nombre de ménages ayant bénéficié de B/E	Rapports d'activités	206	2018	250	750	750	500	250	2500	Décompte
	1.3.2. volume du financement destiné aux ménages	Rapports d'activités	13 000 000	2018	25 000 000	75 000 000	75 000 000	50 000 000	25 000 000	250 000 000	Décompte
	1.3.3. nombre B/E portées par des femmes (80%)	Rapports d'activités	206	2018	200	600	600	400	200	2000	Décompte
	1.3.4. nombre de jeunes femmes porteuses de B/E (20%)	Rapports d'activités	0	2018	50	150	150	100	50	500	Décompte

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	FINAL		
Produit 1.4: Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont identifiés et mis en place au profit des ménages pauvres	1.4.1. nombre d'infrastructures et équipements de soutien mis en place	Rapports d'activités	0	2018	0	5	5	5	5	0	15	Décompte
	1.4.2. nombre de ménages utilisant les infrastructures de soutien à l'économie locale	Rapports d'activités	0	2018	0	100	100	100	100	0	300	Enquêtes
	1.4.3. nombre de femmes bénéficiant d'infrastructures de soutien	Rapports d'activités	0	2018	0	300	300	300	300	0	900	Enquêtes
	1.4.4. nombre de jeunes bénéficiant d'infrastructures de soutien	Rapports d'activités	0	2018	0	100	100	100	100	0	300	Enquêtes
	1.4.5. nombre de sessions développées sur la gestion, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipement de soutien	Rapports de formation	0	2018	0	20	20	20	20	10	60	Décompte
	1.4.6. nombre de femmes formées sur la gestion, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements de soutien	Rapports de formation	0	2018	0	300	300	300	300	0	900	Décompte
	1.4.7. nombre de jeunes formés sur la gestion, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements de soutien	Rapports de formation	0	2018	0	100	100	100	100	0	300	Décompte
	1.4.8. nombre de ménages touchés par les formations	Rapports d'activités	0	2018	0	100	100	100	100	0	300	Décompte

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	FINAL		
Produit 1.5: L'accès des ménages pauvres aux services sociaux de base fonctionnels est amélioré	1.5.1. nombre de zones ciblées	Rapports ciblage	0	2018	0	10	5	0	0	0	15	Enquêtes
	1.5.2. nombre d'infrastructures réalisées (types)	Rapports d'activités	0	2018	0	10	5	0	0	0	15	Décompte
	1.5.3. nombre de ménages pauvres fréquentant les infrastructures	Rapports d'activités	0	2018	0	1000	500	500	500	500	2500	Enquêtes
	1.5.4. nombre de femmes formées en gestion et maintenance des infrastructures	Rapports de formation	0	2018	0	500	500	250	250	250	1500	Décompte
	1.5.5. nombre de jeunes formés en gestion et maintenance des infrastructures	Rapports de formation	0	2018	0	250	250	250	250	250	1000	Décompte

Théorie de changement 3 : CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE

Effet2 : D'ici 2023, les populations, les plus vulnérables, notamment les femmes, bénéficient des opportunités économiques pour l'amélioration de leur sécurité alimentaire et la création de richesse:

Indicateur 2.1 : Nombre de personnes vivants dans l'insécurité alimentaire - Donnée de référence (2017) : 296 687 personnes - Cible : 125 000 personnes - Source des données : Enquêtes Nutrition (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition)

Indicateur 2.2 : Taux d'emplois - Donnée de référence (2016) : 37,7% - Cible : 48,7%. - Source des données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Indicateur 2.3 : Taux d'accès des Très Petites Moyennes Entreprises au financement - Donnée de référence (2017) : 15% - Cible : 35% - Source des données : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :

Théorie de changement 4 : D'ici 2023, les populations sénégalaises les plus vulnérables bénéficient d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires 4 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE ET PROTECTION SOCIALE

Effet 6 : D'ici 2023, les populations sénégalaises les plus vulnérables bénéficient d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires

Indicateur 6.1 : % d'individus ayant reçu des transferts et services par les programmes prioritaires /socle de protection sociale - Donnée de référence (2017) : 4% pour les enfants de moins de 18 ans couverts par le « socle national de protection sociale » défini dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale -Cible : 20% pour les enfants de moins de 18 ans couverts par le socle de protection sociale - Source des données : Enquête Démographique et de Santé continue

Indicateur 6.2 : % Population couverte par les programmes d'assurance maladie - Donnée de référence (2017) : à déterminer en décembre 2018 (Enquête Démographique et de Santé, 2017) - Cible : à déterminer en décembre 2018 - Source des données : Enquête Démographique et de Santé continue

Indicateur 6.3 : % d'hommes et de femmes qui souhaitent l'abandon de la pratique des MGF (National / Régions cibles) - Donnée de référence (2016) : Femmes 15-49 : 80,1%/ hommes 15-49 : 79,7% Cible : 85% national / + 10 points par régions prioritaires (Tambacounda, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Kédougou, Matam et Saint – Louis). - Source des données : Enquête Démographique et de Santé

Indicateur 6.4. Nombre des victimes de violences, abus et pratiques néfastes, ayant eu accès à un service de santé, un service social, une assistance psychosociale ou un service judiciaire - Donnée de référence (2016) : 2.000 enfants ; 3.450 Femmes Adultes - Cible : 12 000 enfants ; 5.000 femmes adultes - Source des données : Direction de la famille et de la protection des groupes vulnérables

Indicateur 6.5 : Nombre de textes législatifs au niveau national harmonisés conformément aux standards internationaux et conventions internationales signés et ratifiés - Données de référence (2018) : 2 - Cible : 4 - Source des données : Direction de la famille et de la protection des groupes vulnérables

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : Outcome 2 Accelerate structural transformations for sustainable development

Intitulé et numéro Atlas du projet : 00115091

Composante 2 : Employabilité et Insertion des jeunes sortants de l'ETFP

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	FINAL		
Produit 2.1: Un dispositif de financement destiné aux jeunes femmes et hommes porteurs de projets de création d'entreprise est défini et opérationnel	2.1.1. Nombre de jeunes sortant du système de l'ETFP (800) et autres structures de formation (500) ayant accès à des services financiers adaptés	Rapports Bilan	1072 dont 426 directs et 646 indirects	2018	50	350	300	300	300	300	1300 dont 60% F et 40%G	Décompte
	2.1.2. Nombre de MPE/insertion	Rapports Bilan	174	2018	30	100	100	100	100	100	430	Décompte
	2.1.3. Nombre de SFD et réseaux intégrés dans un système inclusif de financement de l'insertion dans les zones centre et nord	Rapports Bilan	7	2018	7	2	3	3	3	3	15	Décompte
	2.1.4. Taux annuel de décaissement du fonds d'insertion	Rapports Bilan	348 19 8 904 F CFA.	2018	25%	35%	50%	75%	100%	100%	100%	évaluations
	2.1.5. Taux annuel de reconstitution du fonds	Rapports Bilan		2018	25%	35%	50%	65%	80%	95%	95%	évaluations
Produit 2.2: Les capacités des promoteurs/trices et des acteurs de l'insertion sont renforcées	2.2.1. Nombre de jeunes formés	Rapports Bilan	1072 dont 426 directs et 646 indirects	2018	50	350	300	300	300	300	1300 dont 60% F et 40%G	Décompte
	2.2.2. Nombres d'acteurs formés (CAI, Ministère, COM) des zones centre et nord	Rapports Bilan	0	2018	25	50	50	50	50	50	225	Décompte
	2.2.3. Nombre de SFD du dispositif de financement de l'insertion de la zone centre, renforcés	Rapports Bilan	7	2018	0	5	5	5	5	0	15	Décompte

Produit 2.3 : Le système de gestion, d'information, de communication et de suivi évaluation du fonds d'insertion est consolidé	2.3.1. un système de gestion, d'information et de suivi évaluation du fonds d'insertion est disponible et connecté au SIG du METFP	SIG	0	2018	0	1	-	-	-	1	évaluation
	2.3.2. Un plan de communication sur l'insertion des jeunes issu du système de l'ETFP est élaboré et mis en œuvre	Rapports	0	2018	0	1	-	-	-	-	1

Théorie de changement 3 : CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET DURABLE

ODD1, ODD4, ODD5, ODD8, ODD17

Effet2 : D'ici 2023, les populations, les plus vulnérables, notamment les femmes, bénéficient des opportunités économiques pour l'amélioration de leur sécurité alimentaire et la création de richesse:

Indicateur 2.1 : Nombre de personnes vivants dans l'insécurité alimentaire - Donnée de référence (2017) : 296 687 personnes - Cible : 125 000 personnes - Source des données : Enquêtes Nutrition (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition)

Indicateur 2.2 : Taux d'emplois - Donnée de référence (2016) : 37,7% - Cible : 48,7%. - Source des données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Indicateur 2.3 : Taux d'accès des Très Petites Moyennes Entreprises au financement - Donnée de référence (2017) : 15% - Cible : 35% - Source des données : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : Outcome 2 Accelerate structural transformations for sustainable development

Théorie de changement 4 : D'ici 2023, les populations sénégalaises les plus vulnérables bénéficient d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires 4 : **ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE ET PROTECTION SOCIALE**

Effet 6 : D'ici 2023, les populations sénégalaises les plus vulnérables bénéficient d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires

Indicateur 6.1 : % d'individus ayant reçu des transferts et services par les programmes prioritaires /socle de protection sociale - Donnée de référence (2017) : 4% pour les enfants de moins de 18 ans couverts par le « socle national de protection sociale » défini dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale - Cible : 20% pour les enfants de moins de 18 ans couverts par le socle de protection sociale - Source des données : Enquête Démographique et de Santé continue

Indicateur 6.2 : % Population couverte par les programmes d'assurance maladie - Donnée de référence (2017) : à déterminer en décembre 2018 (Enquête Démographique et de Santé, 2017) - Cible : à déterminer en décembre 2018 - Source des données : Enquête Démographique et de Santé continue

Indicateur 6.3 : % d'hommes et de femmes qui souhaitent l'abandon de la pratique des MGF (National / Régions cibles) - Donnée de référence (2016) : Femmes 15-49 : 80,1%/ hommes 15-49 : 79,7% Cible : 85% national / + 10 points par régions prioritaires (Tambacounda, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Kédougou, Matam et Saint – Louis). - Source des données : Enquête Démographique et de Santé

Indicateur 6.4. Nombre des victimes de violences, abus et pratiques néfastes, ayant eu accès à un service de santé, un service social, une assistance psychosociale ou un service judiciaire - Donnée de référence (2016) : 2.000 enfants ; 3.450 Femmes Adultes - Cible : 12 000 enfants ; 5.000 femmes adultes - Source des données : Direction de la famille et de la protection des groupes vulnérables

Indicateur 6.5 : Nombre de textes législatifs au niveau national harmonisés conformément aux standards internationaux et conventions internationales signées et ratifiées - Données de référence (2018) : 2 - Cible : 4 - Source des données : Direction de la famille et de la protection des groupes vulnérables

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :

Intitulé et numéro Atlas du projet : 00115091

Composante 3 : Renforcement du pilotage stratégique et des systèmes nationaux de suivi-évaluation des ménages vulnérables

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	FINAL		
Produit 3.1: Les capacités de pilotage stratégique et de mise en œuvre du PSE au niveau sectoriel sont renforcées pour une croissance économique et l'inclusion sociale des ménages pauvres au niveau national et local	3.1.1. nombres d'acteurs touchés dans la vulgarisation du PSE	Rapports bilan	0	2018	0	100	100	100	100	50	350	décompte
	3.1.2. Plan d'actions PSE du ministère adopté (à actualiser)	Rapports bilan	1	2018	0	1 actualisé	-	-	-	-	1	évaluation
	3.1.3. nombre de programmes mis en œuvre	Rapports bilan	0	2018	0	1	1	1	1	1	4	évaluation
	3.1.4. nombre de sessions de formation organisées	Rapport de formation	0	2018	0	2	2	2	2	2	8	décompte
	3.1.5. nombre d'acteurs formés (H/F)	Rapports de formation	0	2018	0	40	40	40	40	40	160	Décompte
Produit 3.2: Les systèmes de suivi de la pauvreté et du Développement Humain sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local	3.2.1. un DISEC fonctionnel (à actualiser)	Rapports	1	2018	0	1	-	-	-	-	1	Évaluation
	3.2.2. L'OBCVP fonctionnel	Rapports	1	2018	0	1	-	-	-	-	1	Évaluation
	3.2.3. Nombre d'études réalisées	Rapports	0	2018	0	1	1	1	1	-	3	Décompte
	3.2.4. Nombre de revues organisées	Rapports	0	2018	0	1	1	1	1	1	4	Évaluation
	3.2.5. Nombre d'accord de partenariat signés	Accords		2018								Décompte
Produit 3.3: La coordination, la gestion et le suivi évaluation du programme sont assurés	3.3.1. Une équipe du programme mobilisée	Contrats	1	2018	1	-	-	-	-	-	1	Évaluation
	3.3.2. Des moyens matériels et logistiques disponibles (à déterminer)	Rapports inventaires	ND	2018	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	Inventaires
	3.3.3. un dispositif de suivi -évaluation du programme opérationnel (à actualiser)	DISEC	1	2018	0	1	-	-	-	-	1	Évaluation

VI. SUIVI ET EVALUATION

5.1. Plan de suivi

L'unité de gestion présentera des rapports techniques et financiers trimestriels faisant l'évaluation du degré de réussite en termes d'atteinte des produits. En droite ligne avec la gestion axée sur les résultats, il y'aura lieu d'établir un Cadre Logique détaillé au tout début des activités lors du premier atelier de planification. Le programme se dotera d'un Dispositif de Suivi Evaluation et de Contrôle adapté (DISEC) dont la gestion est assurée par un Responsable en suivi évaluation. Ce DISEC reflétera les éléments ci-après:

- ✓ un plan de suivi sera élaboré pour suivre les actions/événements clés de gestion ;
- ✓ le Suivi Quotidien des progrès de mise en œuvre sera la responsabilité du Coordonnateur de l'Unité de Gestion sur la base du Programme de Travail Annuel (PTA);
- ✓ le Suivi Trimestriel de l'évolution de la mise en œuvre sera conduit et concrétisé par des rapports trimestriels d'avancement ;
- ✓ le journal des risques : Sur la base de l'analyse initiale des risques, un journal des risques sera élaboré et mis à jour de manière régulière en examinant l'environnement extérieur qui peut influencer sur la mise en œuvre du programme ;
- ✓ le journal des enseignements : Un journal des enseignements tirés sera activé et mis à jour régulièrement pour s'assurer de l'existence d'un effort continu d'apprentissage et pour faciliter la préparation du rapport des enseignements ; ce qui constitue une méthode clef de cristallisation et de dissémination des acquis ;
- ✓ le rapport de Revue Annuelle. Un rapport de revue annuelle sera préparé par le Coordonnateur du programme et soumis au Comité de pilotage. Le Rapport Annuel inclure notamment les éléments suivants: une analyse des performances dans la période couverte par le rapport, comprenant les résultats de mise en œuvre des activités et partout où c'est possible, des informations sur l'état des produits; les contraintes rencontrées et leurs causes ; le PTA, et autres rapports financiers ; les leçons d'expériences apprises ; des recommandations claires pour la future orientation dans la prise en charge des problèmes/difficultés ;
- ✓ les visites de terrain : les visites de terrain ont pour objectif de valider les résultats du programme et de permettre de recueillir les informations nécessaires à la préparation des rapports annuels. Elles doivent être sanctionnées par un rapport succinct et orienté vers les actions, dans la semaine suivant la visite.

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	partenaires éventuels	Coût Eventuel (USD)
Suivre les progrès vers les résultats	Suivre les actions/événements clés de gestion	Dès le début de la mise en œuvre Trimestriel des indicateurs	Mise en place DISEC pour suivre les progrès vers les résultats du PSE (CASE)	UGP/BOS et acteurs impliqués	25 000
Suivre et gérer les risques	Anticiper sur l'instabilité institutionnelle et l'insuffisance dans la coordination globale, par la partie nationale,	Continu	Systématiser l'ancrage du programme au sein d'une administration pérenne (CSO)	MFFGPE/CSO/MEPC	Sans coût
	Eviter le retard dans la mise à disposition des ressources financières.	Semestrielle	Systématiser les visites conjointes pour permettre un suivi/contrôle réduisant ainsi les délais d'instruction des demandes ;	MFFGPE/CSO/MEPC/PNUD et autres partenaires	15 000
	Anticiper sur une faible mobilisation des financements additionnels	Annuelle	Organiser des tables rondes des bailleurs et diversifier les partenaires	MFFGPE/CSO/MEPC/PNUD et autres partenaires	8 000
	Prévoir la faible réactivité des partenaires de réalisation.	Semestrielle	Organiser des comités de pilotage ad hoc avec les différents acteurs concernés	MFFGPE/CSO/MEPC/PNUD et autres partenaires	8 000
Apprendre	s'assurer de l'existence d'un effort continu d'apprentissage et pour faciliter la préparation du rapport des enseignements	Semestrielle	Organiser des ateliers de capitalisation pour une dissémination des leçons apprises.	MFFGPE/CSO/MEPC/PNUD et autres acteurs impliqués	30 000
Assurance qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet.	CSO/PNUD	Sans coût
Revoir et Prendre des mesures correctives	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Annuelle	Organiser un comité de pilotage pour l'examen des données sur les performances, faiblesses pour prendre des mesures correctives.	MFFGPE/CSO	8000
Rapports du projet	Elaborer annuellement un rapport d'activités technique et financier pour mesurer l'état d'avancement du programme et un rapport d'achèvement	Annuelle et la fin du projet (rapport final)	Soumettre et valider les rapports au comité de pilotage	CSO/UGP	-
Revue du projet (comité de pilotage)	Effectuer des revues périodiques du programme pour en évaluer la performance et examiner le Plan de travail pluriannuel et des budgets	Au moins une fois par an	Organiser un comité de pilotage pour examiner toutes les préoccupations relatives à la qualité de la gestion et la prise en compte des problématiques mises en évidence.	MFFGPE/CSO/PNUD	

5.2. Plan d'évaluation

Le programme fera l'objet au moins de deux évaluations externes indépendantes: (i) une évaluation indépendante à mi-parcours et (ii) une évaluation finale indépendante qui sera effectuée trois mois avant la fin des activités.

Des débats communautaires de suivi-évaluation participatif seront également conduits chaque année au plan local avec des mesures correctives effectives d'amélioration des performances suivant la vision des acteurs à la base.

L'évaluation finale prendra en compte la durabilité et les effets du programme. La préparation de ces évaluations (organisation, termes de référence, période, composition des missions...) sera conduite par la Direction Nationale de la Planification (DPN) en collaboration avec les PTF et les autres parties prenantes. Les coûts des évaluations sont prévus dans le budget.

Un audit annuel du programme sera réalisé selon les procédures en vigueur. Un plan d'actions issu du rapport d'audit servira de référence pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUAD/DPP	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source du financement (USD)
Évaluation indépendante à mi-parcours	Institut de Recherches, Académies, Universités, Cabinets, Consultants	Outcome 2: Accelerate structural transformations for sustainable development	Effet 2 Effet 6	Janvier 2022	MEPC/MFFGPE/PNUD et autres partenaires	20 000USD
Évaluation finale indépendante	Institut de Recherches, Académies, Universités, Cabinets, Consultants	Outcome 2: Accelerate structural transformations for sustainable development	Effet 2 Effet 6	Février 2024	MEPC/MFFGPE/PNUD et autres partenaires	20 000USD

VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

COMPOSANTE 1: Renforcement des capacités productives des ménages												
Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables			Budget planifié/source		
		An1	An2	An3	An4	An5		Source	Descriptif	Montant		
Produit 1.1: Des mécanismes et procédures de ciblage des ménages productifs sont mis en place et rendus fonctionnels	Développer un mécanisme de ciblage des ménages à travers le registre unique et unifié ;	-	3 448	-	-	-	-	MDS-CSO/ /DGPSN/ANSO	PNUD	71300-services contrats	3 448	
	Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication au profit des ménages ciblés;	-	17 241	8 621	17 241	-	-	MDS-CSO// DGPSN	PNUD	71300-services contrats	60 345	
	Procéder au ciblage des zones d'intervention et des ménages bénéficiaires ;	-	25 862	-	-	-	-	MDS-CSO/ /DGPSN/ANSO	PNUD	71300-services contrats	25 862	
	Appuyer la mise à niveau/redynamisation des plateformes techniques opérationnelles communautaires de prise en charge des ménages productifs;	8 621	-	17 241	9 483	17 241	-	MDS-CSO/ DGPSN/DDC	PNUD	75700-ateliers	52 586	
	Identifier et renforcer les capacités des plateformes et des acteurs impliqués dans l'accompagnement et l'appui conseil des ménages pauvres ;	-	8 621	17 241	17 241	-	-	MDS-CSO/ DDC	PNUD	71600-missions et déplac	60 345	
	Appuyer la réactualisation des plans d'actions des plateformes techniques opérationnelles ;	-	-	8 621	5 172	-	-	MDS-CSO/ DDC	PNUD	75700-ateliers	13 793	
	Appuyer la réalisation des plans d'actions des plateformes	-	13 793	14 655	17 241	-	-	MDS-CSO DDC	PNUD	71600-missions et déplac	45 689	
	Suivi; Supervision; Appui - conseil	55 172	56 034	58 621	58 621	73 276	-	MDS-CSO	PNUD/autres baillleurs	*71600-missions et déplac *71300 serv contrats	301 724	
	Sous Total Produit 1.1	63 793	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000					563 793

Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables	Budget planifié/source		
		An1	An2	An3	An4	An5		Source	Descriptif	Montant
Produit 1.2 : Les capacités techniques, technologiques et managériales des porteurs d'initiatives sont identifiées et renforcées ;	Réaliser des études sur les opportunités d'affaires (filières productives et créneaux porteurs, modalités de financement), les partager et les capitaliser;	8 621	12 069	17 241	12 069	17 241	MDS-CSO	autres bailleurs	71300-services contrats	67 241
	Réaliser le diagnostic participatif des besoins des ménages pauvres ciblés (identification des activités économiques dans les chaînes de valeur), les partager et les capitaliser;	8 621	12 069	7 759	12 069	7 759	MDS-CSO	autres bailleurs	71300-services contrats	48 277
	Elaborer des outils de communication et d'information sur les opportunités économiques et organiser des séances d'information et de sensibilisation ;	-	8 621	9 483	8 621	9 483	MDS-CSO	PNUD	71300-services contrats	36 207
	Identifier les porteurs (femmes, jeunes.....) d'initiatives des projets issus des ménages pauvres et appuyer la formulation de leurs projets productifs dans les secteurs ciblés	-	7 759	7 759	7 759	7 759	MDS-CSO	PNUD	71600-missions et déplac	31 034
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des porteurs d'initiatives	-	25 862	7 759	25 862	-	MDS-CSO	PNUD	71300-services contrats	59 483
	Mettre en réseaux les ménages bénéficiaires de bourses économiques et organiser des visites d'échange d'expériences pour les promoteurs/trices (foires, portes ouvertes, échanges.....);	-	3 448	-	3 448	7 759	MDS-CSO/DGPSN	autres bailleurs	75700-ateliers	59 483
	Suivi ; Supervision ; Appui Conseil	7 759	5 172	-	5 172	-	MDS-CSO	PNUD	*71600-missions et déplac *71300 serv contrats	18 104
	Sous Total Produit 1.2	25 000	75 000	50 001	75 000	50 000				275 001

Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables	Budget planifié/source		
		An1	An2	An3	An4	An5		Source	Descriptif	Montant
Produit 1.3: L'accès des ménages pauvres aux actifs économiques et aux opportunités d'emploi et de revenus est amélioré ;	Sélectionner des SFD de proximité et renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la gestion des fonds ;	1 724	10 345	3 448	3 448	3 448	MDS-CSO/DRS-SFD/MMFES	autres bailleurs	75700-ateliers	22 414
	Mettre à la disposition des SFD les fonds destinés au financement des projets des ménages pauvres ciblés (bourses économiques)	43 103	129 310	129 310	86 207	43 103	MDS-CSO	PNUD/autres bailleurs	72615-subventions/autres	431 034
	Mettre en place un dispositif de suivi évaluation des bourses économiques ; Accompagner les bénéficiaires ; Assurer le suivi des financements ; Appui conseil	19 827	-	3 449	3 448	3 448	MD-CSO	PNUD/autres bailleurs	*71600-missions et déplaç *71300 serv contrats	30 173
	Sous Total Produit 1.3	64 655	139 655	136 207	93 103	50 000				483 621
Produit 1.4: Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont identifiés et mis en place au profit des ménages pauvres	Réaliser des études d'identification des infrastructures et équipements de soutien à la production selon les zones ciblées et mettre en place un mécanisme et des procédures d'acquisition des infrastructures et équipements de soutien (technologies adaptées) / Sensibiliser/informer les ménages sur les mécanismes et procédures d'acquisition des infrastructures et équipements de soutien	13 793	-	-	-	-	MDS-CSO/ADPME/MAER/MEPA/PUDC/PUMA	autres bailleurs	71300-services contrats	13 793
	Mettre en place des équipements, matériels et technologies appropriées (plateformes multifonctionnelles, kits pour cultures sous serre, goutte à goutte, fermes agricoles, rizerie, décortiqueuses, huilerie, domaine communautaires ...) et signer des protocoles d'accord avec les institutions de recherche pour l'accompagnement technologique des ménages ciblés ;	68 966	86 207	86 207	86 207	86 207	MDS-CSO/ADPME/MAER/MEPA/ITA/ISRA PUDC/PUMA	autres bailleurs	72615-subventions/autres	413 793

<p>Développer des initiatives de recherche-action opérationnelle sur les innovations technologiques en relation avec les instituts de recherche et Capitaliser les initiatives en matière d'innovation, de gestion communautaire des savoirs sur les questions de développement humain, protection social, croissance économique inclusive ;</p>	-	34 483	34 483	34 483	34 483	-	MDS-CSO /ITA/ISRA/DGPPE/D GPSN	PNUD	75700-ateliers	103 448
	3 448	8 621	8 621	8 621	8 621	8 621	MDS-CSO/PUDC/PUMA	PNUD/autres bailleurs	71300-services contrats	37 931
	1 724	8 621	8 621	8 621	8 621	8 621	MDS-CSO/PUDC/PUMA	PNUD	71300-services contrats	36 207
	8 621	30 166	30 166	30 166	30 166	30 164	MDS-CSO	PNUD	*71 600-missions et déplac *71300 serv contrats	129 282
Sous Total Produit 1.4										734 455
	96 552	168 097	168 097	168 097	168 097	133 612				

Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables	Budget planifié/source		
		An1	An2	An3	An4	An5		Source	Descriptif	Montant
Produit 1.5 : L'accès des ménages pauvres aux services sociaux de base fonctionnels est amélioré	Identifier les infrastructures sociales de base (sanitaires, scolaires, hydrauliques, sociocommunautaires et d'assainissement) à réaliser ;	-	5 172	8 621	5 172	5 172	MDS- CSO/MSAS/MEN/MHA	autres bailleurs	71600- missions et déplac	24 138
	Recruter un maître d'œuvre pour appuyer la réalisation des infrastructures et le suivi des infrastructures ;	-	17 241	17 241	17 241	17 241	MDS-CSO	autres bailleurs	71300- services contrats	68 966
	Sélection des entrepreneurs pour la réalisation des infrastructures (sanitaires, scolaires, hydrauliques, sociocommunautaires et d'assainissement)	-	172 414	189 655	138 104	-	MDS- CSO/MSAS/MEN/MHA	autres bailleurs	71300-services contrats	500 173
	Equiper les infrastructures réalisées ;	-	17 241	34 483	17 241	-	MDS- CSO/MSAS/MEN/MHA	autres bailleurs	72615- subventions/ autres	500 173
	Appuyer les ménages pauvres en médicaments et fournitures scolaires ;	-	11 494	11 494	11 494	-	MDS-CSO/ MSAS/MEN/	autres bailleurs	72615- subventions/ autres	68 966
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion, d'entretien, de maintenance et de suivi évaluation des infrastructures et équipements de base	-	8 621	8 621	8 621	8 621	MDS- CSO/MSAS/MEN/MHA	autres bailleurs	71300- services contrats	34 483
	Suivi; Supervision; Appui - conseil	36 553	25 862	25 862	25 862	36 552	MDS-CSO	autres bailleurs	*71600- missions et déplac *71300 serv contrats	150 690
	Sous Total Produit 1.5	36 553	258 046	295 977	223 736	67 586				1 347 588
	TOTAL COMPOSANTE 1	286 553	765 798	775 282	684 936	426 199				2 938 767

COMPOSANTE2: Employabilité et Insertion des jeunes sortants de l'ETFPA

Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables		Budget planifié/source		
		An1	An2	An3	An4	An5	An5	Source	Descriptif	Montant	
Produit 2.1: Un dispositif de financement destiné aux jeunes femmes et hommes porteurs de projets de création d'entreprise est défini et opérationnel	Actualiser le mécanisme et le manuel de financement de l'insertion des jeunes et les partager avec les partenaires ;	5 172	5 172	5 172	5 172	-	MDS-CSO/DFP-DA-DI/METFPE/BIT/ONUUDI	PNUD/autres bailleurs	71300-services contrats	20 690	
	Sensibiliser/informer les acteurs sur les procédures et mécanismes de financement du fonds d'insertion ;	5 172	8 621	8 621	8 621	8 621	MDS-CSO/DFP-DA-DI/METFPE/BIT/ONUUDI	PNUD	71600-missions et déplac	39 655	
	Etablir et signer des Protocoles avec chacun des acteurs impliqués dans le dispositif ;	-	-	-	-	-	MDS-CSO et structures impliquées		71600-missions et déplac	-	
	Elaborer la situation de référence dans le cadre de l'insertion dans la ZCO;	-	8 621	8 621	-	-	MDS-CSO/DFP-DA-DI/METFPE/BIT/ONUUDI	autres bailleurs	71600-missions et déplac	17 241	
	Elargir le fonds d'insertion aux chaînes de valeurs des secteurs productifs (agriculture, élevage, pêche ...) et aux autres centres de formation	8 621	8 621	8 621	8 621	-	MDS-CSO/DFP-DA-DI et centres de formation/METFPE/BIT/ONUUDI	PNUD/LUX/autres bailleurs	71600-missions et déplac	34 483	
	Diversifier le partenariat financier et sélectionner des SFD de proximité pour accompagner le financement des jeunes;	-	-	-	-	-	MD-CSO/SFD/ONUUDI/BIT		71600-missions et déplac	-	
	Réaliser des études pour le développement de nouveaux produits adaptés aux jeunes de l'ETFP et des autres structures de formation y compris les daaras (innovations financières adaptées au financement des jeunes); valider et partager avec les parties prenantes	19 773	17 241	129 310	-	-	MD-CSO/DRS-SFD/MMFES	PNUD/LUX	71300-services contrats	166 324	
	Organiser des comités d'orientation sur l'éligibilité des plans d'affaires reçus ;	3 448	8 621	8 621	8 621	8 621	MD-CSO/membres du comité	PNUD	75700-ateliers	37 931	

<p>Produit 2.2: Les capacités des promoteurs/trices et des acteurs de l'insertion sont renforcées</p>	Négocier les partenariats financiers nécessaires pour la prise en compte des appuis non financiers tels que les formations en gestion (Germe), le coaching, et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	MDS-CSO/DRS-SFD/MMFES/ONU/BI/	71600-missions et déplac	16 552	
	Assurer le suivi de la soumission des plans d'affaires aux institutions financières,	16 552	-	-	-	-	-	-	-	MDS-CSO	71600-missions et déplac	16 552	
	Renforcer le fonds d'insertion au profit des sortants du système de l'ETFP et autres structures de formation conventionnelle et non conventionnelle (lignes de crédit pour le financement au moins 450 nouvelles MPE)	160 460	340 586	360 585	274 377	256 026	-	-	-	MDS-CSO/BI/LUX/SFD/autres partenaires	72615-subventions/autres	1 392 035	
	Appuyer la reconstitution du fonds/revolving	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	-	-	-	MDS-CSO/ SFD/MMFES	71600-missions et déplac	85 000	
	Suivi; Supervision; Appui - conseil	49 446	76 852	58 749	48 529	73 529	-	-	-	MDS-CSO	*71600-missions et déplac *71300 serv contrats	307 105	
	Sous Total Produit 2.1	269 093	507 886	605 300	370 941	363 797	-	-	-				2 117 016
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des promoteurs et acteurs de l'insertion (Ministère, promoteurs, centre de formation, ---Collectivité territoriales, Cellules d'appui à l'insertion, comité de suivi territorial) sur les mécanismes de financement, de l'éducation financière, de gestion et de sécurisation du fonds,	15 172	43 750	43 750	43 750	15 172	-	-	-	MDS-CSO/ONU/BI/MEFTP	75700-ateliers	161 595	

	Formuler les promoteurs/trices financés (sur la fiscalité et l'environnement des affaires ...) et le personnel des Institutions Financières (évaluation de projets, suivi évaluation, fiscalité des MPE etc.);	64 828	83 578	83 578	83 578	83 578	64 828	MDS-CSO/ /ONUDI/BIT/MEFPA	PNUD/Lux/ autres bailleurs	75700-ateliers	380 388
	Sensibiliser les promoteurs, parents et les familles des porteurs de projets sur les tenants et les aboutissants du recours au crédit	-	30 172	30 172	30 172	30 172	30 172	MDS-CSO/ /ONUDI/BIT/MEFPA	Lux/ autres bailleurs	75700-ateliers	120 690
	Organiser des visites et partage d'expériences pour les promoteurs/trices (foires, portes ouvertes, échanges....) et appuyer le réseautage des SFD pour la sécurisation des fonds ;	17 241	35 000	40 172	38 408	20 000	20 000	MDS-CSO/ /ONUDI/BIT/MEFPA/ MIMFES	PNUD/Lux/ autres bailleurs	75700-ateliers	150 823
	Renforcer les SFD en équipements et matériels informatiques;	7 759	45 736	45 564	45 564	45 564	45 564	MDS-CSO	PNUD/Lux/ autres bailleurs	72200-equipements et mobilier	190 187
	Sous Total Produit 2.2	105 000	238 236	243 236	241 472	175 737	175 737				1 003 682
Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables				
		An1	An2	An3	An4	An5	Source	Descriptif	Montant		
Produit 2.3 : Le système de gestion, d'information, de communication et de suivi évaluation du fonds d'insertion est consolidé	Concevoir, éditer et diffuser des outils et supports de communication sur le fonds d'insertion (fiches techniques, dépliants, plaquettes, kakemono, affiches, flyers, bulletin d'information etc.) ;	8 621	8 621	8 621	8 621	8 621	8 621	MDS-CSO	PNUD	74425- Divers	43 103
	Capitaliser et documenter les résultats sur le financement de l'insertion (films documentaires, éditions) ;	9 175	9 175	9 175	9 175	29 175	29 175	MDS-CSO	PNUD	74425- Divers	65 874
	Consolider le SIG sur le financement de l'insertion et modélisation des données en relation avec le METFP (connexion avec le SIG du MFPA).	25 000	21 711	50 000	37 500			MDS-CSO/ METFPA/BIT/ONU DI	Lux/autres bailleurs	71300-services contrats	134 211

Elaborer la cartographie du financement de l'insertion dans la ZCO ;	50 000	-	-	-	-	-	-	-	MDS-CSO/ANSD	Lux/autres bailleurs	71300-services contrats	50 000
Organiser et participer aux foires et aux rencontres		63 675	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	MDS-CSO	Lux/autres bailleurs	75700-ateliers	138 675
Appuyer la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation du financement de l'insertion au niveau des centres de formation en relation avec le MFPAA ;	25 000	50 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	MDS-CSO/METFPA/BIT/ONU DI	Lux/autres bailleurs	71600-missions et déplac	125 000
Appuyer la mise en place d'un comité territorial de suivi du fonds d'insertion et concevoir des outils de suivi du fonds d'insertion	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	MDS-CSO/METFPA/BIT/ONU DI	Lux/autres bailleurs	71600-missions et déplac	100 000
Organiser des missions conjointes (PNUD/BIT/ONUDI/Ministères) de suivi des SFD/IF et des promoteurs;	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	MDS-CSO/METFPA/BIT/ONU DI	PNUD	75700-ateliers	12 931
Organiser des réunions et rencontres de coordination trimestrielles avec les ministères concernés ;	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	2 586	MDS-CSO/METFPA/BIT/ONU DI	PNUD	75700-ateliers	12 931
Organiser des ateliers d'auto évaluation annuel, réunion tripartite annuelle, d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale du fonds d'insertion;	10 736	25 000	25 736	25 000	25 000	25 000	20 000	20 000	MDS-CSO/METFPA/BIT/ONU DI	PNUD	75700-ateliers	106 472
Organiser des ateliers de capitalisation et de partage sur les stratégies en matière d'insertion et d'emploi des jeunes.	-	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	MDS-CSO/METFPA/BIT/ONU DI	PNUD	75700-ateliers	75 000
Assurer l'appui conseil du dispositif de financement de l'insertion.	28 675	40 000	38 675	26 911	26 911	42 048	42 048	42 048	MDS-CSO	PNUD	71300-services contrats	176 309
Sous Total Produit 2 .3	187 379	273 354	237 379	212 379	212 379	130 016	669 549	1 040 506				1 040 506
TOTAL COMPOSANTE 2 :	561 471	1 019 476	1 085 915	824 792	824 792	669 549	4 161 203	4 161 203				4 161 203

COMPOSANTE 3: Renforcement du pilotage stratégique et des systèmes nationaux de suivi-évaluation des ménages vulnérables

Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables	Budget planifié/sourcé		
		An1	An2	An3	An4	An5		Source	Descriptif	Montant
Produit 3.1: Les capacités de pilotage stratégique et de mise en œuvre du PSE au niveau sectoriel sont renforcées pour une croissance économique et l'inclusion sociale des ménages pauvres au niveau national et local	Actualiser et adapter le Plan d'actions du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants par rapport aux objectifs du PSE	3 448	15 000	-	15 000	10 000	MDS-CSO-CEP/BOS	PNUD/autres bailleurs	75700-ateliers	43 448
	Elaborer un plan d'information et de sensibilisation du PSE en partenariat avec le BOS en vue d'une appropriation citoyenne et organiser des ateliers nationaux et régionaux	5 172	10 000	15 000	10 000	-	MDS-CSO-CEP/BOS	PNUD/autres bailleurs	75700-ateliers	40 172
	Réaliser des études sur des thématiques articulées aux moteurs de croissance et d'inclusion sociale du PSE ;	25 000	-	20 000	-	-	MDS-CSO/BOS	PNUD/autres bailleurs	71300-services contrats	45 000
	Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités du MFFGPE au niveau national et local ;	5 172	10 000	10 000	10 000	-	MDS-CSO	PNUD	71300-services contrats	35 172
	Appuyer l'élaboration de programmes au profit du MFFGPE pour la mise en œuvre du PSE ;	-	5 000	5 000	5 000	-	MDS-CSO-CEP/BOS	autres bailleurs	75700-ateliers	-
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources ; (Internes et externes) pour le financement des programmes PSE du MFFGPE ;	-	10 000	10 000	-	-	MDS-CSO/BOS/MF	PNUD/autres bailleurs	75700-ateliers	20 000
	Appuyer les revues sectorielles et revue annuelle du PSE ;	11 207	25 000	25 000	20 000	15 000	MDS-CSO-CEP	PNUD/autres bailleurs	75700-ateliers	96 207
	Organiser des visites et voyages d'études dans des pays émergents	-	20 000	25 000	20 000	25 000	MDS-CSO	PNUD/autres bailleurs	71600-missions et déplaç	90 000

	Assurer le suivi évaluation des programmes, Appui-Conseil	29 100	30 000	25 000	30 000	30 000	30 000						*71600-missions et déplac *71300 serv contrats	144 100
	Sous Total Produit 3 .1	79 100	125 000	135 000	110 000	80 000	80 000							514 100
Produit 3.2: Les systèmes de suivi de la pauvreté et du Développement Humain sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local	<p>Rendre opérationnel le dispositif de suivi-évaluation-contrôle (DISEC) arrimé au système de la CSO et à l'OPCV ;</p> <p>Mettre en place un comité scientifique pour accompagner le programme et établir un plan d'action</p> <p>Nouer des protocoles de partenariat stratégique et ou opérationnel avec des institutions et centres de recherche action au niveau national et international sur des thématiques/enjeux stratégiques majeurs (profils et évolution des structures familiales/politique famille et développement social) ;</p> <p>Réaliser des études stratégiques sur des thématiques émergentes prenant en compte les ODD, PSE, SNPS et vulgariser les résultats des études et recherches ;</p> <p>Renforcer le centre de ressource de la CSO pour la capitalisation, la modélisation et la gestion des savoirs (Centre de ressources) ;</p> <p>Participation aux différentes rencontres nationales et internationales et/ou participer à des fora et ateliers d'échange et de partage au niveau national et international</p>	5 172	17 446	13 911	17 446	17 446	17 446						71300-services contrats	71 421
		3 448	8 621	8 621	8 621	8 621	8 621						75700-ateliers	37 932
		-	-	-	-	-	-						71600-missions et déplac	-
		17 241	-	-	-	-	-						71300-services contrats	17 241
		8 621	8 621	8 621	8 586	8 586	8 586						75700-ateliers	43 035
		-	-	15 000	9 000	-	-						75700-ateliers	24 000

	Appuyer la mise en œuvre du plan stratégique de l'OCV et l'élaboration périodique de l'indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM);	-	25 862	-	25 862	-	-		MDS-CSO/OPCV-ANSD	PNUD/autres bailleurs	75700-ateliers	51 724
	Mener des actions de plaidoyer en fournissant des informations de base sur la situation de la pauvreté, de la vulnérabilité et les ODD ;	-	3 965	-	-	-	-		MDS-CSO/OPCV-ANSD/Société Civile	PNUD/autres bailleurs	71600-missions et déplac	3 965
	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs, partenaires institutionnels et de la société civile au niveau national et local ;	-	10 000	10 000	10 000	10 000	9 000		MDS-CSO/Société Civile	PNUD/autres bailleurs	71300-services contrats	39 000
	Animer des fora et des ateliers d'échange au niveau central et régional, entre autres sur les stratégies, les politiques et les programmes affectant les conditions de vie et le développement humain ;	9 652	-	10 000	-	-	-		MDS-CSO	PNUD/autres bailleurs	75700-ateliers	19 652
	Suivi; Supervision; Appui – conseil	19 914	19 914	19 914	19 914	19 914	19 914		MDS-CSO	PNUD	*71600-missions et *71300 serv contrats	99 570
	Sous Total Produit 3.2	64 048	94 429	86 067	99 429	63 567	63 567					407 540

Produits recherchés	Activités planifiées	Budget planifié/an					Responsables	Budget planifié/source	Descriptif	Montant
		An1	An2	An3	An4	An5				
Produit 3.3: La coordination, la gestion et le suivi évaluation du programme sont assurés	Mobiliser l'équipe de gestion du programme ;	59 890	59 890	59 890	59 890	59 890	MDS-CSO	PNUD	71405-personnel	299 450
	Mettre en place la logistique et le matériel du programme (Fbureau, carbur, assurances, mobilier, équipements, maintenances, frais divers)	42 682	50 000	50 442	35 000	50 442	MDS-CSO	PNUD	*72200-équipements et mobilier *72505-papeterie et consommables *73405-maintenances *73410-carburants	228 566
	Organiser des sessions de renforcement des capacités de l'équipe et des autres acteurs impliqués dans le programme ;	-	7 941	25 000	25 000	25 000	MDS-CSO		75700-ateliers	82 941
	Tenir des ateliers de planifications stratégiques et opérationnelles ;	8 621	10 000	10 000	10 000	10 000	MDS-CSO	PNUD	75700-ateliers	48 621
	Alimenter le système de S/E ;	29 138	15 000	-	10 000	10 000	MDS-CSO	PNUD	71305-services contrats	64 138
	Assurer le S/E du programme (rapports d'activités et bilans financiers, auto-évaluations, l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale)	27 586	10 000	-	5 000	2 500	MDS-CSO	PNUD	71600-missions et déplac	45 086
	Réaliser les audits annuels du programme ;	9 655	-	7 941	7 941	7 941	PNUD/MF/MDS-CSO	PNUD	71300-services contrats	33 478
	Suivi; Supervision; Appui - conseil	27 345	27 345	27 345	27 348	27 345	MDS-CSO	PNUD	*71600-missions c *71300 serv contrats	136 728
	Sous Total Produit 3.3	204 917	180 176	180 618	180 179	193 118				939 008
	TOTAL COMPOSANTE 3 :	348 065	399 605	401 685	389 608	336 685				1 860 649
TOTAUX PNUD +autres PTF en \$ US	1,196,089	2,184,879	2,262,881	1,899,336	1,432,433				8,975,619	
TOTAL PNUD en \$ US	450,000	594,335	594,335	594,335	594,337				2,827,343	
TOTAL autres PTF en \$ US	746,089	1,590,544	1,668,546	1,305,001	838,096				6,148,276	
TOTAUX PNUD et autres PTF en FCFA	693 731 880	1 267 229 819	1 312 471 240	1 101 615 108	830 811 120				5 205 859 167	
TOTAL PNUD EN FCFA	261 000 000	344 714 300	344 714 300	344 714 300	344 714 300				1 639 859 167	
TOTAL autres PTF en FCFA	432 731 880	922 515 519	967 756 940	756 900 808	486 095 660				3 566 000 000	

VIII. MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

6.1. Ancrage du Programme

L'Agence Gouvernementale de Coopération est le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en charge du Développement Social, à travers la **Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté-CSO-PLCP** qui en assure le **pilotage stratégique** où se trouve déjà logés d'autres projets/programmes (PIDES, PADESS, PASNEEG, INPS) poursuivant des objectifs similaires. Ladite cellule qui a été soumise à l'évaluation HACT par le cabinet KPMG commanditée par les Agences du SNU présente une expérience éprouvée en matière de conception, de coordination, de suivi-évaluation, de capitalisation et de modélisation des stratégies d'intervention des projets/programmes dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, la protection sociale, le genre et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

6.2. Pilotage du Programme

➤ Comité de Pilotage du Programme (CPP)

Le Comité de Pilotage du Programme présidé par le Ministère en charge du Développement Social est composé notamment des représentants (i) des parties responsables (Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, du Ministère en charge de la jeunesse, Ministère en charge du Développement Communautaire, de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité nationale, du BOS, des représentants des PTF) ;(ii) des collectivités bénéficiaires, de la société civile et de toute autre partie prenante impliquée dans l'exécution du programme.

Le CPP définit les orientations, valide le Plan de Travail Annuel et le Budget y afférent, et approuve les bilans (annuel et de clôture) et les révisions budgétaires. Il se réunit au moins une fois par an.

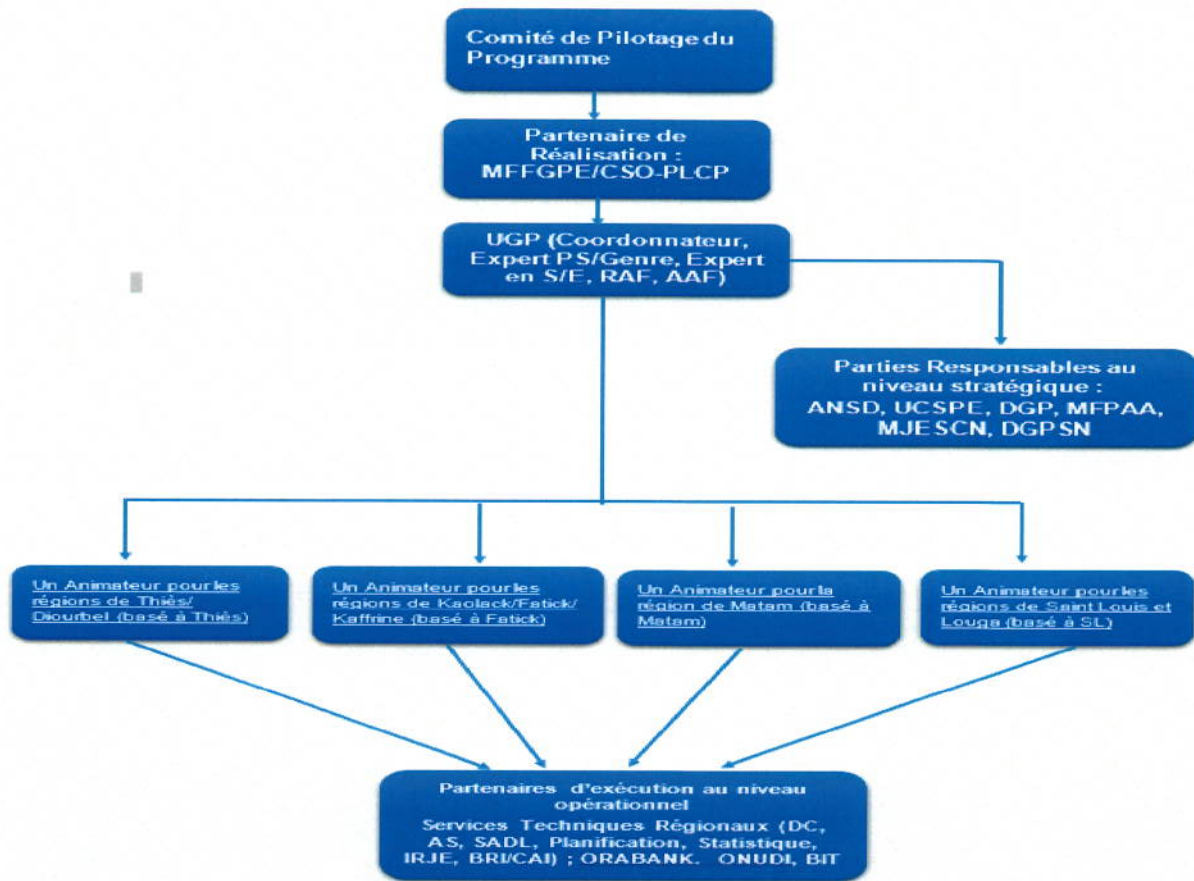
➤ Unité de Gestion du Programme (UGP)

Le programme consolide et renforce les acquis du PRODES. A cet effet, **l'Unité de Gestion du Programme sera maintenue avec:**

- un (e) Coordonnateur (trice) de l'UGP;
- un (e) Expert (e) en Protection sociale/Genre;
- un (e) Expert (e) en suivi évaluation;
- un(e) Responsable Administratif et Financier;
- un(e) assistant (e) administratif et financier et;
- un personnel d'appui.

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre du programme est assurée par des animateurs régionaux appuyés par les **Plateformes Techniques Opérationnelles (PTO) de l'INPS**. Les PTO sont présidées par les autorités administratives et constituées par les services techniques déconcentrés de l'administration (développement communautaire, l'action sociale, développement rural, cases des tout-petits, CEDAF), des ONG et des projets/programmes intervenant sur les problématiques de développement social). Elles s'appuient au niveau local sur un dispositif communautaire constitué par les conseils de quartier, les APDC et les personnes ressources.

➤ Organigramme



IX. CADRE JURIDIQUE

Le présent document de programme constitue l'instrument visé de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement du Sénégal et le PTF.

Le Gouvernement s'engage à exonérer de droits de douanes et de taxes sur les matériels, équipements et services au titre du présent programme, ainsi que les droits d'enregistrement et à mettre à sa disposition des locaux fonctionnels.

X. GESTION DES RISQUES

La CSO/PLCP, partenaire d'exécution du programme, met en place un plan de sécurité approprié qui tienne compte de la situation en matière de sécurité dans le pays où le projet est réalisé. A ce titre, il assume tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution et à la mise en œuvre intégrale du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer des modifications au plan si nécessaire. Le défaut de maintenir et de mettre en œuvre un plan de sécurité approprié, comme requis par les présentes, sera considéré comme un manquement aux obligations du partenaire d'exécution en vertu du présent document de projet.

Le partenaire de mise en œuvre s'engage à déployer tous les efforts raisonnables pour se conformer aux principes et procédures applicables dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes du PNUD (cf. annexe sur les risques).

XI. ANNEXES

- 1. Project Quality Assurance Report**
- 2. Social and Environmental Screening**
- 3. Risk Analysis.**
- 4. Capacity Assessment**
- 5. Rapport HACT/CSO-PLCP**
- 6. Project Board Terms of Reference and TORs of key management positions**

Annexe 1 : Project Quality Assurance Report

Une assurance quality est prévue tous les deux ans lors de la phase de mise en œuvre du projet afin de toujours nous assurer que le projet est pertinent et répond aux priorités de l'Etat.

Elle couvrira les domaines suivants :

- La stratégie de mise en œuvre
- La pertinence du projet
- L'efficacité
- L'efficience et
- La gestion des risques environnementaux et sociaux.

En fonction du niveau de risque, des mesures de mitigations peuvent être proposées et un plan d'action élaboré pour palier à toute faiblesse identifiée au cours de la mise en œuvre du projet.

A la phase de clôture également le projet fera l'objet d'un exercice d'assurance quality pour s'assurer que le processus est correct.

Annexe 2: Social and Environmental Screening

The completed template, which constitutes the Social and Environmental Screening Report, must be included as an annex to the Project Document. Please refer to the [Social and Environmental Screening Procedure](#) and [Toolkit](#) for guidance on how to answer the 6 questions.

Project Information

Project Information	
1. Project Title	Support program to the emergence of productive families and the integration of youth for the inclusive economic growth
2. Project Number	00115091
3. Location (Global/Region/Country)	Senegal

Part A. Integrating Overarching Principles to Strengthen Social and Environmental Sustainability

QUESTION 1: How Does the Project Integrate the Overarching Principles in order to Strengthen Social and Environmental Sustainability?

Briefly describe in the space below how the Project mainstreams the human-rights based approach

The project fully incorporates the human-rights based approach, in particular the principles of participation and inclusion, equality and non-discrimination, accountability and rule of law. Participation of civil society, including farmers, groups of women and youth, will be given priority during both project preparation and implementation. The communes will play a role of platform in order to enhance coordination and to support civil society initiatives for the emergence of productive families and the integration of youth for inclusive economy growth. The project will pioneer a new paradigm for sustainable development in rural areas; hence, direct impacts will be the improvement of livelihoods. All social consequences of the project are expected to be positive. Local communities' approval and support of the interventions will be sought prior to implementation.

Briefly describe in the space below how the Project is likely to improve gender equality and women's empowerment

Project preparation has included special attention for women and young (boys and girls), who face multiple and intersecting challenges related to employment. In Senegal, women are affected by inequality of rights, resources (land, financial resources, productive capital) and power in decision taking due to existing socio-cultural organization. In Senegal, 35% of the households live under the poverty line (i.e. less than 525,000 household) and most of them are women and young people. The project supports a Gender and Development approach, to ensure equally shared opportunities, resources, benefits, support and employment between social groups in the target areas. In order to meet that objective, various tools and strategies have been developed. Gender-sensitive indicators and targets have been developed to monitor the progress of the program. Gender-disaggregated data will be collected during project implementation to inform and update the project indicators. Furthermore, up to 50% participation of women (to be determined by the baseline study) will be targeted for each training activity as a prerequisite to

hold the event. Trainers appointed by this project will be required to have the required skills and experience to plan and facilitate gender-sensitive training. The set of communication and trainings tools under Outputs 2.3 and 3.2 will also be selected in order to reach men and women similarly. Lastly, awareness raising on gender equity in the context of inclusive economic growth will be incorporated into the training of government officials to encourage the implementation of gender-sensitive initiatives beyond the project lifespan.

Briefly describe in the space below how the Project mainstreams environmental sustainability

During their income generating activities, beneficiaries with the support of technical services must promote sustainable production modes. In their agricultural activities, they should be focus on bio fertilizer as the organic amendment, ecological culture techniques for the protection and the restoration of land. The program enters the framework of the eradication of poverty. It is necessary to promote sustainable water and energy consumption modes. The protection of species and ecosystems will allow households in the rural areas to preserves the biodiversity.

Part B. Identifying and Managing Social and Environmental Risks

<p>QUESTION 2: What are the Potential Social and Environmental Risks? <i>Note: Describe briefly potential social and environmental risks identified in Attachment 1 – Risk Screening Checklist (based on any “Yes” responses). If no risks have been identified in Attachment 1 then note “No Risks Identified” and skip to Question 4 and Select “Low Risk”. Questions 5 and 6 not required for Low Risk Projects.</i></p>	<p>QUESTION 3: What is the level of significance of the potential social and environmental risks? <i>Note: Respond to Questions 4 and 5 below before proceeding to Question 6</i></p>	<p>QUESTION 6: What social and environmental assessment and management measures have been conducted and/or are required to address potential risks (for Risks with Moderate and High Significance)?</p>	
<p>Risk Description</p>	<p>Impact and Probability (1-5)</p>	<p>Significance (Low, Moderate, High)</p>	<p>Description of assessment and management measures as reflected in the Project design. If ESIA or SESA is required note that the assessment should consider all potential impacts and risks.</p>
<p>Risk 1: The project could potentially reproduce discriminations against women and girls.</p>	<p>I = 1 P = 1</p>	<p>Low</p>	<p>The project supports a Gender and Development approach: Gender-sensitive indicators and targets have been developed to monitor the progress of the project and will be refined by the baseline study. Gender-disaggregated data will be collected during project implementation to inform and update the project indicators. Furthermore, up to 50% participation of women (to be determined by the baseline study) will be targeted for each training activity as a prerequisite to</p>
		<p>The program takes into account Gender equality</p>	

Risk 2: The project could potentially promote unsustainable harvesting of plantation and/or natural resources	I = 1 P = 1	Low	In the various activities that the beneficiaries will lead, they will need assistance for better consideration of the protection and the preservation of the environment	hold the event. Trainers appointed by this project will be required to have the required skills and experience to plan and facilitate gender-sensitive training. The set of communication and trainings tools under Outputs 2.3 and 3.2 will also be selected in order to reach men and women similarly. Lastly, awareness raising on gender equity in the context of inclusive economic growth will be incorporated into the training of government officials to encourage the implementation of gender-sensitive initiatives beyond the project lifespan. The project will enhance/ develop several resilient value chains. Hence, these activities will respect the sustainable patterns of sustainable development.
QUESTION 4: What is the overall Project risk categorization?				
Select one (see SESP for guidance)				
Low Risk				<input type="checkbox"/> x
Moderate Risk				<input type="checkbox"/>
High Risk				<input type="checkbox"/>
QUESTION 5: Based on the identified risks and risk categorization, what requirements of the SES are relevant?				
Check all that apply				
Principle 1: Human Rights				
Principle 2: Gender Equality and Women's Empowerment				<input checked="" type="checkbox"/>
1. Biodiversity Conservation and Natural Resource Management				<input checked="" type="checkbox"/>
2. Climate Change Mitigation and Adaptation				<input checked="" type="checkbox"/>
3. Community Health, Safety and Working Conditions				<input checked="" type="checkbox"/>
4. Cultural Heritage				<input checked="" type="checkbox"/>
Comments				
The program respects human rights				
The program takes into account Gender Equality and Women's Empowerment				
The program doesn't involve negative impacts on the conservation of biodiversity and natural resources management.				
No impact to climate change				
No impact				
No impact				

	5. Displacement and Resettlement	<input type="checkbox"/> X	No impact
	6. Indigenous Peoples	<input type="checkbox"/> X	No impact
	7. Pollution Prevention and Resource Efficiency	<input type="checkbox"/> X	No impact

Final Sign Off

Signature	Date	Description
QA Assessor	13/07/2013	UNDP staff member responsible for the Project, typically a UNDP Programme Officer. Final signature confirms they have "checked" to ensure that the SESP is adequately conducted.
QA Approver <i>Amala Diabate</i>		UNDP senior manager, typically the UNDP Deputy Country Director (DCD), Country Director (CD), Deputy Resident Representative (DRR), or Resident Representative (RR). The QA Approver cannot also be the QA Assessor. Final signature confirms they have "cleared" the SESP prior to submittal to the PAC.
PAC Chair		UNDP chair of the PAC. In some cases PAC Chair may also be the QA Approver. Final signature confirms that the SESP was considered as part of the project appraisal and considered in recommendations of the PAC.



SESP Attachment 1. Social and Environmental Risk Screening Checklist

Checklist Potential Social and Environmental Risks		
Principles 1: Human Rights		Answer (Yes/No)
1.	Could the Project lead to adverse impacts on enjoyment of the human rights (civil, political, economic, social or cultural) of the affected population and particularly of marginalized groups?	No
2.	Is there a likelihood that the Project would have inequitable or discriminatory adverse impacts on affected populations, particularly people living in poverty or marginalized or excluded individuals or groups?	No
3.	Could the Project potentially restrict availability, quality of and access to resources or basic services, in particular to marginalized individuals or groups?	No
4.	Is there a likelihood that the Project would exclude any potentially affected stakeholders, in particular marginalized groups, from fully participating in decisions that may affect them?	No
5.	Is there a risk that duty-bearers do not have the capacity to meet their obligations in the Project?	No
6.	Is there a risk that rights-holders do not have the capacity to claim their rights?	No
7.	Have local communities or individuals, given the opportunity, raised human rights concerns regarding the Project during the stakeholder engagement process?	No
8.	Is there a risk that the Project would exacerbate conflicts among and/or the risk of violence to project-affected communities and individuals?	No
Principle 2: Gender Equality and Women's Empowerment		
1.	Is there a likelihood that the proposed Project would have adverse impacts on gender equality and/or the situation of women and girls?	No
2.	Would the Project potentially reproduce discriminations against women based on gender, especially regarding participation in design and implementation or access to opportunities and benefits?	No
3.	Have women's groups/leaders raised gender equality concerns regarding the Project during the stakeholder engagement process and has this been included in the overall Project proposal and in the risk assessment?	No
4.	Would the Project potentially limit women's ability to use, develop and protect natural resources, taking into account different roles and positions of women and men in accessing environmental goods and services? <i>For example, activities that could lead to natural resources degradation or depletion in communities who depend on these resources for their livelihoods and well being</i>	No
Principle 3: Environmental Sustainability: Screening questions regarding environmental risks are encompassed by the specific Standard-related questions below		
Standard 1: Biodiversity Conservation and Sustainable Natural Resource Management		
1.1	Would the Project potentially cause adverse impacts to habitats (e.g. modified, natural, and critical habitats) and/or ecosystems and ecosystem services? <i>For example, through habitat loss, conversion or degradation, fragmentation, hydrological changes</i>	No

¹ Prohibited grounds of discrimination include race, ethnicity, gender, age, language, disability, sexual orientation, religion, political or other opinion, national or social or geographical origin, property, birth or other status including as an indigenous person or as a member of a minority. References to "women and men" or similar is understood to include women and men, boys and girls, and other groups discriminated against based on their gender identities, such as transgender people and transsexuals.

1.2	Are any Project activities proposed within or adjacent to critical habitats and/or environmentally sensitive areas, including legally protected areas (e.g. nature reserve, national park), areas proposed for protection, or recognized as such by authoritative sources and/or indigenous peoples or local communities?	No
1.3	Does the Project involve changes to the use of lands and resources that may have adverse impacts on habitats, ecosystems, and/or livelihoods? (Note: if restrictions and/or limitations of access to lands would apply, refer to Standard 5)	No
1.4	Would Project activities pose risks to endangered species?	No
1.5	Would the Project pose a risk of introducing invasive alien species?	No
1.6	Does the Project involve harvesting of natural forests, plantation development, or reforestation?	No
1.7	Does the Project involve the production and/or harvesting of fish populations or other aquatic species?	No
1.8	Does the Project involve significant extraction, diversion or containment of surface or ground water? <i>For example, construction of dams, reservoirs, river basin developments, groundwater extraction</i>	No
1.9	Does the Project involve utilization of genetic resources? (e.g. collection and/or harvesting, commercial development)	No
1.10	Would the Project generate potential adverse transboundary or global environmental concerns?	No
1.11	Would the Project result in secondary or consequential development activities which could lead to adverse social and environmental effects, or would it generate cumulative impacts with other known existing or planned activities in the area? <i>For example, a new road through forested lands will generate direct environmental and social impacts (e.g. felling of trees, earthworks, potential relocation of inhabitants). The new road may also facilitate encroachment on lands by illegal settlers or generate unplanned commercial development along the route, potentially in sensitive areas. These are indirect, secondary, or induced impacts that need to be considered. Also, if similar developments in the same forested area are planned, then cumulative impacts of multiple activities (even if not part of the same Project) need to be considered.</i>	No
Standard 2: Climate Change Mitigation and Adaptation		
2.1	Will the proposed Project result in significant ² greenhouse gas emissions or may exacerbate climate change?	No
2.2	Would the potential outcomes of the Project be sensitive or vulnerable to potential impacts of climate change?	No
2.3	Is the proposed Project likely to directly or indirectly increase social and environmental vulnerability to climate change now or in the future (also known as maladaptive practices)? <i>For example, changes to land use planning may encourage further development of floodplains, potentially increasing the population's vulnerability to climate change, specifically flooding</i>	No
Standard 3: Community Health, Safety and Working Conditions		
3.1	Would elements of Project construction, operation, or decommissioning pose potential safety risks to local communities?	No
3.2	Would the Project pose potential risks to community health and safety due to the transport, storage, and use and/or disposal of hazardous or dangerous materials (e.g. explosives, fuel and other chemicals during construction and operation)?	No
3.3	Does the Project involve large-scale infrastructure development (e.g. dams, roads, buildings)?	No
3.4	Would failure of structural elements of the Project pose risks to communities? (e.g. collapse of buildings or infrastructure)	No
3.5	Would the proposed Project be susceptible to or lead to increased vulnerability to earthquakes, subsidence, landslides, erosion, flooding or extreme climatic conditions?	No
3.6	Would the Project result in potential increased health risks (e.g. from water-borne or other vector-borne diseases or communicable infections such as HIV/AIDS)?	No

² In regards to CO₂, 'significant emissions' corresponds generally to more than 25,000 tons per year (from both direct and indirect sources). [The Guidance Note on Climate Change Mitigation and Adaptation provides additional information on GHG emissions.]

3.7	Does the Project pose potential risks and vulnerabilities related to occupational health and safety due to physical, chemical, biological, and radiological hazards during Project construction, operation, or decommissioning?	No
3.8	Does the Project involve support for employment or livelihoods that may fail to comply with national and international labor standards (i.e. principles and standards of ILO fundamental conventions)?	No
3.9	Does the Project engage security personnel that may pose a potential risk to health and safety of communities and/or individuals (e.g. due to a lack of adequate training or accountability)?	No
Standard 4: Cultural Heritage		
4.1	Will the proposed Project result in interventions that would potentially adversely impact sites, structures, or objects with historical, cultural, artistic, traditional or religious values or intangible forms of culture (e.g. knowledge, innovations, practices)? (Note: Projects intended to protect and conserve Cultural Heritage may also have inadvertent adverse impacts)	No
4.2	Does the Project propose utilizing tangible and/or intangible forms of cultural heritage for commercial or other purposes?	No
Standard 5: Displacement and Resettlement		
5.1	Would the Project potentially involve temporary or permanent and full or partial physical displacement?	No
5.2	Would the Project possibly result in economic displacement (e.g. loss of assets or access to resources due to land acquisition or access restrictions – even in the absence of physical relocation)?	No
5.3	Is there a risk that the Project would lead to forced evictions? ³	No
5.4	Would the proposed Project possibly affect land tenure arrangements and/or community based property rights/customary rights to land, territories and/or resources?	No
Standard 6: Indigenous Peoples		
6.1	Are indigenous peoples present in the Project area (including Project area of influence)?	No
6.2	Is it likely that the Project or portions of the Project will be located on lands and territories claimed by indigenous peoples?	No
6.3	Would the proposed Project potentially affect the human rights, lands, natural resources, territories, and traditional livelihoods of indigenous peoples (regardless of whether indigenous peoples possess the legal titles to such areas, whether the Project is located within or outside of the lands and territories inhabited by the affected peoples, or whether the indigenous peoples are recognized as indigenous peoples by the country in question)? <i>If the answer to the screening question 6.3 is “yes” the potential risk impacts are considered potentially severe and/or critical and the Project would be categorized as either Moderate or High Risk.</i>	No
6.4	Has there been an absence of culturally appropriate consultations carried out with the objective of achieving FPIC on matters that may affect the rights and interests, lands, resources, territories and traditional livelihoods of the indigenous peoples concerned?	No
6.5	Does the proposed Project involve the utilization and/or commercial development of natural resources on lands and territories claimed by indigenous peoples?	No
6.6	Is there a potential for forced eviction or the whole or partial physical or economic displacement of indigenous peoples, including through access restrictions to lands, territories, and resources?	No
6.7	Would the Project adversely affect the development priorities of indigenous peoples as defined by them?	No
6.8	Would the Project potentially affect the physical and cultural survival of indigenous peoples?	No

³ Forced evictions include acts and/or omissions involving the coerced or involuntary displacement of individuals, groups, or communities from homes and/or lands and common property resources that were occupied or depended upon, thus eliminating the ability of an individual, group, or community to reside or work in a particular dwelling, residence, or location without the provision of, and access to, appropriate forms of legal or other protections.

6.9	Would the Project potentially affect the Cultural Heritage of indigenous peoples, including through the commercialization or use of their traditional knowledge and practices?	No
Standard 7: Pollution Prevention and Resource Efficiency		
7.1	Would the Project potentially result in the release of pollutants to the environment due to routine or non-routine circumstances with the potential for adverse local, regional, and/or transboundary impacts?	No
7.2	Would the proposed Project potentially result in the generation of waste (both hazardous and non-hazardous)?	No
7.3	Will the proposed Project potentially involve the manufacture, trade, release, and/or use of hazardous chemicals and/or materials? Does the Project propose use of chemicals or materials subject to international bans or phase-outs? <i>For example, DDT, PCBs and other chemicals listed in international conventions such as the Stockholm Conventions on Persistent Organic Pollutants or the Montreal Protocol</i>	No
7.4	Will the proposed Project involve the application of pesticides that may have a negative effect on the environment or human health?	No
7.5	Does the Project include activities that require significant consumption of raw materials, energy, and/or water?	No

Annexe 3 : Risk Analysis.

#	Description	Date Identified	Type	Impact & Probability	Countermeasures / Mngt response	Owner	Submitted, updated by	Last Update	Status
1	Instabilité institutionnelle et l'insuffisance dans la coordination globale	Juin 2019	Politique	Blocage ou retard dans la mise en oeuvre Enter probability on a scale from 1 (low) to 5 (high) P = 1 Enter impact on a scale from 1 (low) to 5 (high) I = 5	L'ancrage institutionnel du programme au Ministère en charge du développement social à travers la CSO/PLCP constitue un facteur stabilisateur et un bénéfice pour la capitalisation, la modélisation, la répliquabilité et la pérennité des acquis enregistrés	CSO	Coordonnateur	Juillet 2019	N/A
2	Retard dans la mise à disposition des ressources financières.	Juin 2019	Financière	Diminution des objectifs dans la couverture des besoins P = 3 I = 5	Les visites conjointes permettent de faire un suivi/contrôle de proximité pour réduire les délais d'instruction des demandes;	UGP	Coordonnateur	Juillet 2019	N/A
3	Faible mobilisation des financements additionnels	Juin 2019	Financière	Blocage du projet et fermeture	Toutefois les initiatives en cours du PNUD (table ronde des bailleurs, diversification des partenaires et	PNUD/CSO	Management	Juillet 2019	N/A

4	Faible réactivité des partenaires de réalisation.	Juin 2019	Technique	Non respect des délais et	<p>P =3 I = 5</p>	<p>attractivité des enjeux du Programme, les résultats du groupe consultatif) peuvent constituer des mesures de mitigation appropriées;</p> <p>Le DISEC qui sera mis en place et partagé avec les différents acteurs concernés permettra un suivi rigoureux des actions planifiées. De plus, la concertation entre acteurs à travers l'organisation des comités ad hoc permettra de lever les contraintes liées à la faible réactivité des partenaires de réalisation.</p>	CSO	Coordonnateur	Juillet 2019	N/A
---	---	-----------	-----------	---------------------------	-----------------------	--	-----	---------------	--------------	-----

Annexe 4 : Capacity assessment

Le partenaire d'exécution structure d'ancrage du projet a été micro évalué dans le cycle précédant et fait l'objet actuellement de vérification (spot check). Il sera à nouveau micro évalué durant le cycle en cours. En fonction du niveau de risque, la modalité de paiement la plus approprié sera retenue et des mesures de renforcement de capacités adoptées

